



RAPPORT

2019

D'ACTIVITÉS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES MONTS DU LYONNAIS

Monts du
Lyonnais
Communauté
de communes

SOMMAIRE

Administration générale	p.3
Politiques contractuelles	p.4
Communication	p.5
Achats publics et affaires juridiques	p.6
Système d'information	p.7
Finances	p.8 > 9
Ressources humaines	p.10
Les piscines et zone de loisirs	p.11
Jeunesse, sport et loisirs	p.12
Culture et réseau des bibliothèques	p.13
Culture numérique	p.14
École Ressources d'enseignement artistique	p.15
Solidarités actives	p.16 > 17
Petite enfance	p.18
Mobilité	p.19
Transition énergétique et développement durable	p.20 > 21
Habitat	p.22
Urbanisme	p.23
Gestion des déchets	p.24
Assainissement et rivières	p.25
Bâtiment-patrimoine	p.26
Voirie et gestion des Z.A.	p.27
Tourisme	p.28
Agriculture et forêt	p.29
Développement économique	p.30 > 31
Les élus de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais	p.32
Organigramme	p.33

ÉDITO

Le rapport d'activités est un exercice imposé par la réglementation mais c'est surtout l'occasion pour les services de se poser, de quantifier et de qualifier le travail accompli dans une année, conséquence de politiques (au pluriel !) décidées par les élus locaux.

CONTEXTE

Celui-ci porte sur l'année 2019, la 3^e d'existence de la CCMDL. Si l'on remet les choses en perspective, on peut dire que 2017 a été l'année de la création de la CCMDL (fusion d'EPCI avec intégration de syndicats), suivie en 2018 par son extension et sa consolidation. De ce point de vue on peut dire que 2019 aura été l'année de la poursuite de la consolidation de ses compétences :

- extension de la compétence « enfance » au 1^{er} janvier 2019
- préparation du déploiement de la compétence assainissement, pour une mise en œuvre effective au 1^{er} janvier 2020

ELÉMENTS 2019

Je note quelques faits marquants de l'année :

- le 1^{er} janvier reprise par la nouvelle SPL des Monts du Lyonnais de la gestion des 5 crèches du « nord », au terme d'une DSP qui aura duré du 01/01/2008 au 31/12/2018 (2 sociétés gestionnaires se sont succédées),
- inauguration de deux bâtiments emblématiques de la diversité de nos champs d'action, achevés par la CCMDL mais dont la construction avait été initiée par les CC précédentes :
 - la gendarmerie de la brigade de S^t-Symphorien-sur-Coise (ex CCHL)
 - l'ALSH, situé à S^t-Laurent-de-Chamousset (ex CCCL),
- décollage de la Z.A. de Croix Chartier qui après de nombreuses années de « stagnation » montre désormais tout son potentiel d'attractivité.

L'année fut aussi l'année du redressement de nos finances, mises en difficultés sur les deux premiers exercices de la collectivité par la purge nécessaire de gros dossiers engagés antérieurement. La CAF nette est ainsi passée de - 302 k€ en 2018 à 1 070 k€ à fin 2019.

Le travail des élus et des agents se mesure aussi par la quantité de délibérations prises dans l'année : 270. Pour mesurer le travail accompli, il faut se rappeler qu'une délibération c'est généralement une idée, émise et étudiée par une commission et un service, analysée ensuite

par le bureau avant d'être (ou non) soumise au conseil communautaire. Et au final, sa mise en œuvre.

REMERCIEMENTS

Même s'il ne s'agit pas de l'objet d'un rapport d'activités, je vais tout de même ici ajouter un remerciement appuyé à tous les élus qui pendant 3 ans ont œuvré pour la construction de cette nouvelle communauté de communes, la seule désormais du territoire et qui représente l'ensemble des Monts du Lyonnais. Ceci pour le travail accompli, pour la disponibilité et l'abnégation parfois dont ils ont fait preuve. Ce message s'adresse particulièrement à ceux qui n'ont pas renouvelé leur mandat.

DATE DE PARUTION DU RAPPORT !

En temps normal, on se serait posé la question d'une parution aussi tardive de ce document, à l'automne 2020. Vous en connaissez évidemment la raison : une pandémie au printemps dernier, qui a en quelque sorte suspendu la vie nationale et aussi celle de notre collectivité durant 4 mois.

Et mauvaise coïncidence, cette période devait être celle du renouvellement des conseils municipaux et des conseils communautaires. Le nôtre qui, comme d'autres, aurait dû se réunir fin avril pour élire son nouvel exécutif, n'a pu le faire que le 15 juillet et n'a pu désigner ses représentants dans de nombreuses instances et constituer ses commissions que le 28 juillet. Pour autant durant cette période difficile, la Communauté de communes, grâce à ses agents, a su préserver les services publics : gestion des crèches, collecte des déchets ménagers, achat et confection d'équipements sanitaires... Qu'ils en soient remerciés. 2020 aura été une année singulière dans l'histoire mondiale contemporaine, et évidemment à l'échelle de notre territoire. Mais nous n'en connaissons toutes les conséquences, notamment économiques, que l'an prochain et devons en tirer les leçons.

Régis Chambe

*Président de la Communauté de communes
des Monts du Lyonnais*

ADMINISTRATION GÉNÉRALE



25

Nombre de réunions organisées:

11 bureaux, 12 conseils, 2 conférences des maires



5 407

Nombre de courriers arrivés



524

Nombre de délibérations / décisions / arrêtés :

270 délibérations du conseil, 31 décisions du Bureau, 115 décisions du Président, 108 arrêtés

Le secrétariat général a en charge toute la préparation, l'organisation et le suivi des réunions de Bureau, Conseil et conférences des maires. Au service des élus et plus particulièrement du Président, le service gère l'agenda et assure le secrétariat. Il est la porte d'entrée vis-à-vis des partenaires extérieurs. Il est aussi, pour tous les services, un relais de transmission de l'information institutionnelle, d'enregistrement et du suivi du courrier. Il organise en lien avec le service communication toutes les manifestations officielles.

Sous la présidence de Régis Chambe

Nombre d'agents :
1 DGS et 2 assistantes de direction soit 2,4 ETP
Pluvy

JANVIER

Organisation cérémonie des vœux à Duerne

JUILLET

Travail pour faire évoluer l'outil Gestion Électronique des Documents (GED)

SEPTEMBRE

Mise en place nouveaux circuits pour tous les contrats et conventions

DÉCEMBRE

Questionnaires de bilans sur le fonctionnement du Conseil communautaire, du Bureau communautaire et des commissions

2019

AVRIL

Inauguration nouvelle gendarmerie à Saint-Symphorien-sur-Coise



OCTOBRE

Inauguration ALSH Monts P'tit Loisirs à Saint-Laurent-de-Chamousset



Sous la responsabilité directe
du Président et de la DGS
Nombre d'agents : 2 ETP

📍 Agora – Saint-Laurent-de-Chamousset

👤 Yacine Mabaouj
Responsable

☎ 04 74 70 58 07

✉ yacine.mabaouj@cc-mdl.fr

POLITIQUES CONTRACTUELLES

LES ENJEUX DE L'ANNÉE :

- **Consommer la totalité de la dotation européenne LEADER et solliciter une enveloppe complémentaire compte tenu du degré d'avancement du programme LEADER.**
- **Avenant au Contrat de ruralité ayant rejoint les projets des communes ligériennes ayant intégrées la CCMDL au 1^{er} janvier 2018.**
- **Clôturer le programme OCMR avant le 31/01/2020 compte tenu des dotations importantes disponibles (65 % des crédits disponibles) au 1er janvier 2019.**
- **Recherche de subventions pour les projets de l'intercommunalité : Plusieurs demandes de subventions déposées auprès du Département, de l'État et de la Région.**



184 000 €

de subventions FEADER supplémentaires
allouée par la Région



1 000 000 €

de fonds publics alloués pour le
commerce et l'artisanat du territoire
sur les 3 dernières années

Le programme LEADER est entré dans sa troisième année de mise en œuvre. Le Comité de programmation s'est réuni à quatre reprises en 2019 pour retenir une quarantaine de dossiers en vue d'un financement européen. Ainsi ce sont près de 700 000 € de subventions FEADER octroyées par le Comité de pilotage. Le programme LEADER Monts du Lyonnais étant un des programmes les plus avancés de la Région Auvergne Rhône Alpes.

La Communauté de communes des Monts du Lyonnais a clôturé son programme OCMR mis en œuvre depuis 2017. Ce dispositif initié par l'État a permis de soutenir une centaine d'entreprises commerciales et artisanales et de mettre en place des actions collectives d'accompagnement sur différentes thématiques : numériques, démarche qualité, reprise, transmission...

La Communauté de communes des Monts du Lyonnais a obtenu 200 000 € de subventions départementales pour son programme d'aménagement de voirie et 50 000 € pour des travaux de sécurisation du centre de loisirs dans le cadre de l'appel à projets partenariat territorial du Département du Rhône.

L'intercommunalité a obtenu également une aide de l'État à hauteur 37 000 € pour des travaux de sécurisation pour le Centre Médical de l'Argentière et pour la réhabilitation de l'ancienne gendarmerie en vue d'accueillir la DGFIP.

2019

Le dispositif TEPCV, programme de crédits de l'État en faveur de la transition écologique, a permis notamment d'allouer 209 000 € aux particuliers pour la rénovation énergétique de leurs logements. Le solde sera demandé en 2020 pour la station gaz naturel véhicule et le véhicule gaz ordures ménagères et pour financer la station GNV, ou la desserte du massif du Chatelard...

Le Contrat de ruralité porté par la Communauté de communes des Monts du Lyonnais et l'État a permis de mobiliser des financements de l'État au titre du DSIL pour plusieurs communes membres de l'EPCI.

Enfin, les élus de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais en concertation avec l'élue régionale ont sollicité la Région pour procéder à un avenant du Contrat Ambition Région afin de réajuster le dispositif par rapport aux besoins de financement du territoire.

COMMUNICATION

Sous la responsabilité
directe du Président, de la DGS et du
Comité de pilotage dédié

Nombre d'agents :
3 agents ce qui correspond
à 2,1 ETP
Pluvy et Agora
communication@cc-mdl.fr



70
documents mis en page



114 000
visites sur le site de la CCMDL
(soit 24 000 de plus que 2018)



125
articles dans la presse locale citant
la CCMDL (51 infos politiques et 74 sur la vie
du territoire, services, manifestations, actions etc).

Les actions de communication sont de 3 types

- Communication institutionnelle en direction des habitants, des partenaires et du tissu économique et associatif
- Communication interne en direction des agents et des élus communautaires
- Communication événementielle des services

Les supports sont adaptés en fonction du type de communication

- journal, site internet, réseaux sociaux, conférence de presse
- Newsletter à destination des agents, revue de presse locale hebdomadaire, revue de presse juridique
- Affiches, plaquettes, livret, relation presse

Le service dispose de compétences en infographie et réalise les maquettes de la plupart des supports

JANVIER
organisation de la 2^e cérémonie des vœux communautaires à Duerne

MARS
Parution du n°3 du journal INFOR'MONTS diffusion dans toutes les boîtes aux lettres du territoire

AVRIL
inauguration de la gendarmerie à St-Symphorien-sur-Coise, mise en valeur des différentes étapes de la construction par des panneaux de photos

JUIN
10 ans du parc éco habitat. À cette occasion, élaboration de documents de communication (plaquettes, bandeaux, enseignes, panneaux de photos...)

OCTOBRE
inauguration de l'ALSH Monts P'tits loisirs avec création d'un logo par le service

NOVEMBRE
livraison de la première phase de modernisation du site internet

2019

- Le service a conduit un important travail de « refonte » du site internet de la CCMDL accompagné par un prestataire externe. L'ensemble des contenus et des visuels ont été repris. La mise en ligne a eu lieu début février 2020.
- De même les agents du service avec l'agence de communication recrutée pour accompagner la collectivité et les agents du service ont travaillé sur un nouveau site web du Parc éco habitat. À cette occasion, un nouveau logo a été créé.
- Une nouvelle signalétique a également été conçue pour l'accueil de loisirs, le siège de la Communauté de communes, le Parc Éco Habitat.

OBJECTIFS 2020

- Information des nouveaux élus sur la Communauté de communes, ses compétences, son organisation à l'aide de différents supports à élaborer
- Poursuivre la mise à jour de la signalétique sur les bâtiments communautaires : Maisons des services, halle aux vœux, maison de l'intercommunalité, déchèteries...
- Communication sur la station GNV et promotion du biogaz comme carburant
- Communication sur la mise en œuvre du PCAET





ACHATS PUBLICS ET AFFAIRES JURIDIQUES

Le service de la commande publique et des affaires juridiques accompagne les élus et les services de la Communauté de communes dans les procédures d'achat au moment de la passation et tout au long de l'exécution d'un contrat issu de la commande publique. Il est également un soutien en matière de recherche juridique sur les différentes missions de la collectivité (relecture d'actes notariés, rédaction de conventions de partenariat...).



25
consultations
lancées



36%
d'entreprises
locales retenues
et 51 % d'entreprises région
Rhône-Alpes-Auvergne



3 670 000 €
montant total des
marchés attribués

POURSUITE DE L'HARMONISATION DES PRATIQUES D'ACHAT

Les ex-collectivités dont est issue la CCMDL pratiquaient parfois de manière différente les outils d'achat public. Dans un souci de sécurité juridique mais également de transparence et de cohésion à l'égard des opérateurs économiques, l'harmonisation des techniques d'achat s'est ainsi poursuivie au cours de l'année 2019 : les marchés de transport-piscine et transport solidaire ont ainsi fait l'objet d'une réflexion approfondie pour permettre aux différents acteurs économiques œuvrant dans ce secteur de pouvoir se positionner.

DÉVELOPPEMENT DE LA DÉMATÉRIALISATION

La CCMDL développe dans la limite du possible la dématérialisation des consultations et des réponses à celles-ci. Ainsi, lorsque la situation le permet (opérateurs économiques équipés et ayant la possibilité de le faire, timing...), les consultations, même sur des montants inférieurs à 25 000 € sont faites sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics à laquelle adhère la CCMDL, l'idée étant de mieux tracer les consultations et surtout de sensibiliser les entreprises sur des outils qui deviennent obligatoires et sont imposés par la réglementation nationale et européenne.

OPTIMISATION DES MOYENS

Au cours de l'année 2019, l'un des agents du service a évolué sur d'autres missions au sein de la CCMDL. Dans ce contexte, une réflexion a été menée sur les missions confiées et une optimisation de nos moyens humains a été recherchée. Ainsi l'agent partant était sur 0.8 ETP au sein de la commande publique. Il a été remplacé par 1 ETP avec 0.6 des missions affectées au service de la commande publique et 0.4 au secrétariat général pour seconder la responsable de cellule.

Vice-Président : Jean-Claude Picard
Président de CAO : Régis Chambe

Nombre d'agents :
2.5 ETP et 3 agents

📧 **Élodie Boinon-Thiollier** : Responsable
📍 Château de Pluvy – 69590 Pomeys
✉ achats-publics@cc-mdl.fr

Budget :
Coût des publicités : environ 4 000 €

LES CONSULTATIONS DE L'ANNÉE

JANVIER
• MOE Bât.
Trésor
Public

FÉVRIER
• Transport Piscines
• Travaux malfaçons
Hurongues
• Étude déchets
verts

MARS
• Travaux bât.
Trésor public
• Transport
solidaire

MAI
• Travaux bowling Esacap'Ad
• Étude redevance incitative
• ADO Les Roches
• MOE Maison Gonzalez

AOÛT
• Travaux Z.A. Croix Chartier
• Travaux assainissement
Bassac S^t-Symphorien-sur-
Coise

OCTOBRE
• Vérification extincteurs
• Prestation exploitation
Stations d'épurations

2019

AVRIL
• Achats véhicules (camion
GNV + Minibus...)
• MOE GNV

JUILLET
• Achat sacs noirs et jaunes
• Travaux Station d'épuration
St-Symphorien-sur-Coise

SEPTEMBRE
• Tri & traitement collecte select., papiers et verres
• Entretien des locaux
• Remplacement sécurité incendie au Centre
Médical de l'Argentière

MOE : Maîtrise d'œuvre // ADO : Assurance dommages ouvrage // GNV : Gaz naturel pour véhicules

SYSTÈME D'INFORMATION

Le service SI s'articule autour de 2 missions distinctes.

En premier lieu, le service pilote les projets informatique et télécom, développe l'infrastructure, assure le bon fonctionnement des équipements, des réseaux, développe des applications, conseille, assiste et forme les agents dans l'utilisation des outils numériques.

L'autre volet, consiste à administrer le Système d'Information Géographique (SIG) c'est-à-dire : gérer les bases de données géolocalisées du territoire (comme le cadastre, les réseaux, l'urbanisme...), réaliser des cartographies, administrer un portail de consultation des données au bénéfice des agents communautaires et des 32 communes du territoire.

30
serveurs

233
ordinateurs
(140 PC fixes
93 PC portables)

20
logiciels métiers
sous contrat

160
lignes
téléphoniques

+ de 1000
interventions
techniques sur site ou
par téléassistance sur
un total de 14 bâtiments

15 000
connexions à l'extranet
SIG dont + de 13 000
proviennent des mairies
du territoire

MARCHÉS PUBLICS TÉLÉPHONIE ET PHOTOCOPIEURS : + DE 50% D'ÉCONOMIE

Téléphonie fixe, mobile, internet

La mise en concurrence a permis une répartition plus claire des opérateurs, un gain de temps dans la relation avec le service client et une importante diminution des coûts de fonctionnement. L'économie générée est de l'ordre de 20 000 € sur une année, soit 60 000 € d'économie sur la durée du marché ; c'est quasi 2 fois moins que l'année précédente. Les dysfonctionnements qui ont pu être constatés sur certains bâtiments ont été réglés et ont donné lieu à l'application de pénalités à l'encontre de notre prestataire.

Parc de photocopieurs

Les photocopieurs ciblés présentaient une ancienneté dépassant le contrat de maintenance initial et généraient des coûts copie élevés. 3 photocopieurs ont été remplacés à l'issue de la mise en concurrence. Un seul prestataire a été choisi ce qui simplifie l'accès au service relation client. Au-delà des gains de temps, le gain est surtout financier. Le remplacement de ces 3 photocopieurs va générer près de 4 000 € d'économie.

MISE À JOUR DU SYSTÈME D'EXPLOITATION DU PARC INFORMATIQUE : 162 PC PASSENT À WINDOWS 10

Ce projet fait suite à l'annonce de Microsoft de ne plus assurer la maintenance de son système d'exploitation Windows 7 et des versions précédentes. La CCMDL encourait donc un risque important en termes de sécurité, de compatibilité des applications et de performance. En cours d'année, le technicien informatique a préparé en amont l'installation puis a pris rendez-vous avec chaque agent pour faire les sauvegardes nécessaires, restaurer les données et les connexions aux applications. Ce qui équivaut à une charge de 4 à 6h par poste en moyenne (comprenant le temps d'installation qui est automatique) soit environ 800h en tout. La dizaine de postes d'accès libre situés dans les Maisons des services ont été délégués au prestataire.

CONCEPTION ET DÉVELOPPEMENT D'UNE APPLICATION DE GESTION DES ARCHIVES

Le service a été associé au groupe de travail pour constituer le registre d'archivage et pour proposer une application de gestion des archives.

Développée en interne par le technicien sur le premier semestre 2020, l'application permettra de saisir les archives dans un registre, d'effectuer des recherches par mots clés et de tracer les sorties d'archives.

Vice-Président : Jean-Claude Picard
Binôme : Gérard Vulpas

Nombre d'agents :
5 agents ce qui correspond à 3,2 E.T.P

Amine Mellah : Responsable @

Maison du numérique,
Saint Clément les Places
informatique@cc-mdl.fr

Budget
(montant dépensé en investissement) :
environ 15 800 €

FINANCES

Vice-Président : Michel BONNIER
Binôme : Gérard Vulpas

Nombre d'agents : 6 personnes – 4,3 ETP
et 2 personnes assument des missions
similaires au sein de 2 autres services

👤 Françoise Truchet : Responsable

📍 Château de Pluvy – 69590 Pomeys

✉ finance@cc-mdl.fr

Ce sont 20 budgets primitifs qui ont été approuvés pour un montant prévisionnel total de 65 421 574 € (fonctionnement et investissement comprenant les opérations d'ordre et les décisions modificatives).

Un travail conséquent a été réalisé pour la mise en place d'un nouvel outil de gestion comptable afin de permettre une analyse financière plus fine des dépenses et des recettes de la collectivité. Ce nouvel outil analytique permettra ainsi d'établir des bilans financiers par compétence et par service sur la base des opérations réelles effectuées sur une année.



22 156 005 €

Dépenses de
fonctionnement
(réalisé)



20
Budgets



19 048 865 €

Dépenses
d'investissement
(réalisé)

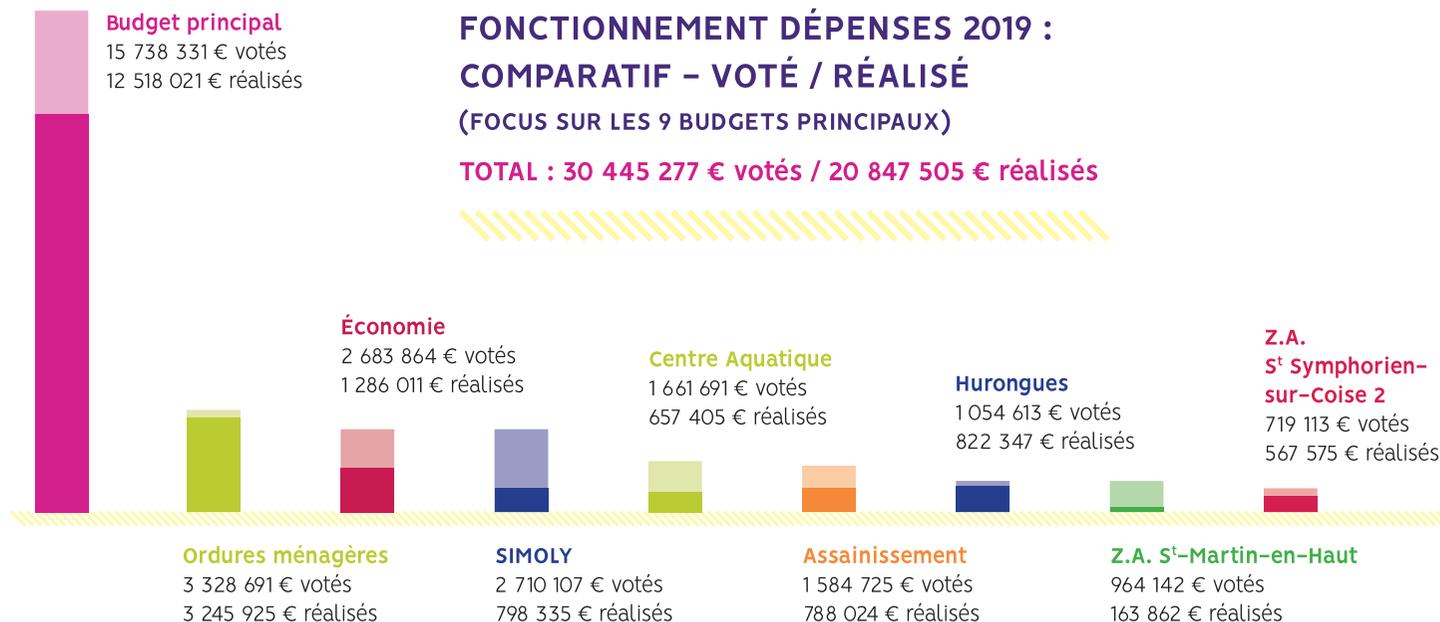


11 918
Mandats et titres

Budget principal
15 738 331 € votés
12 518 021 € réalisés

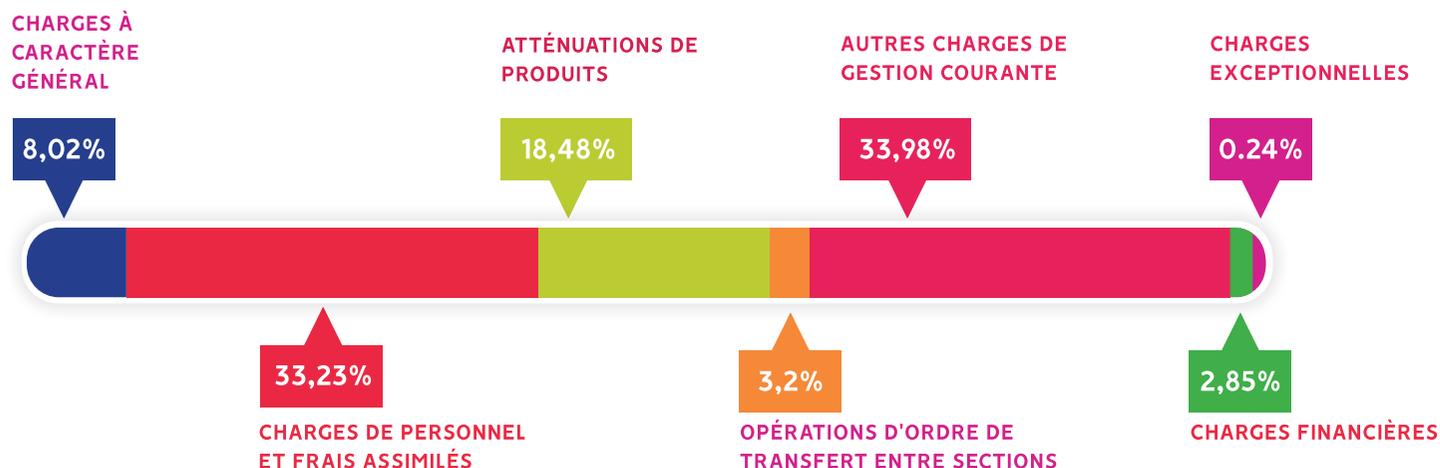
FONCTIONNEMENT DÉPENSES 2019 : COMPARATIF – VOTÉ / RÉALISÉ (FOCUS SUR LES 9 BUDGETS PRINCIPAUX)

TOTAL : 30 445 277 € votés / 20 847 505 € réalisés

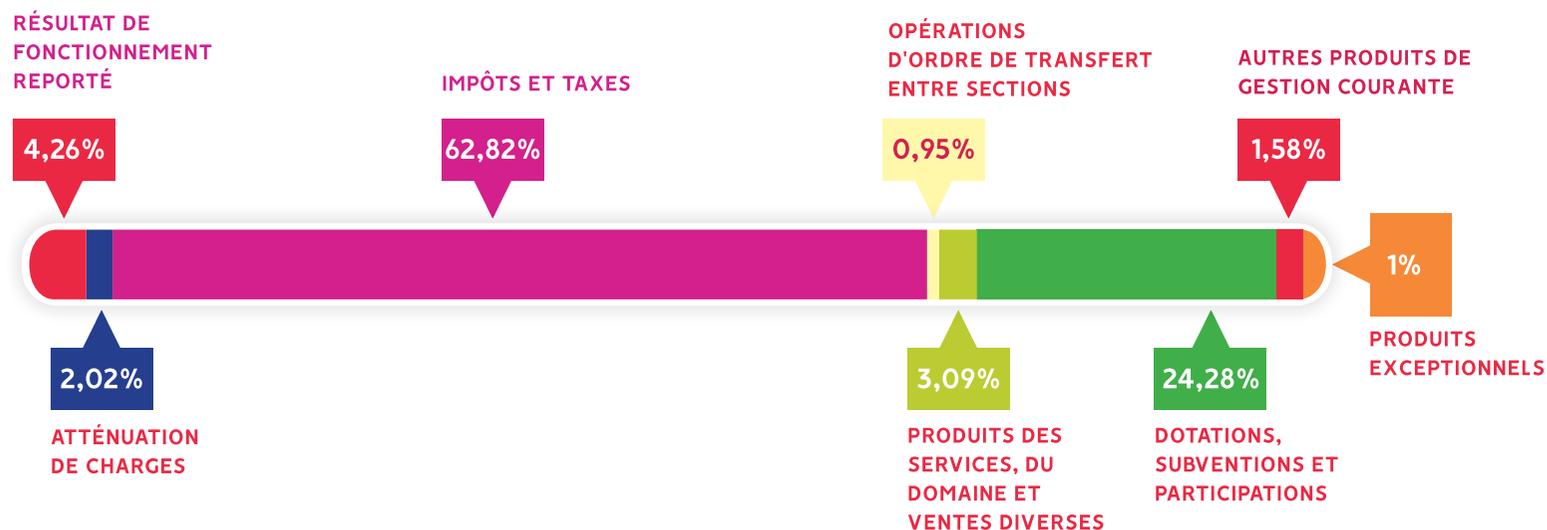


BUDGET PRINCIPAL

RÉPARTITION DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 12,52 MILLIONS D'EUROS



RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 15,57 MILLIONS D'EUROS



Fin 2019, l'épargne nette de la CCMDL est désormais positive à hauteur de + 1 070 237€, alors qu'elle était de - 302 541 € fin 2018.

LA DETTE

Tous budgets confondus, ce sont 120 emprunts qui sont en cours, pour un capital restant dû au 31 décembre 2019 de 28,7 millions d'euros, dont 12,4 millions d'euros sur le budget principal.

Au 1^{er} janvier 2020 suite à la prise de compétence assainissement sur l'ensemble du territoire 34 emprunts nouveaux seront comptabilisés sur le budget assainissement pour un capital restant dû au 1^{er} janvier 2020 de 3 506 988 €

LA PRÉPARATION DU BUDGET

Dans la continuité de l'année 2018, la méthodologie de préparation budgétaire avec les services a été affinée, afin de favoriser l'interconnaissance et permettre un meilleur suivi de l'exécution budgétaire de ces derniers.

Pour l'année 2020, une réflexion sur la mise en place d'un groupe de travail est à l'étude pour améliorer l'anticipation et faciliter la prise de décision relative à la gestion financière de la collectivité.

RESSOURCES HUMAINES

Le service ressources humaines assure le suivi administratif, le conseil et l'accompagnement de + de 150 agents (contractuels et titulaires), pour le paiement des salaires et des indemnités des élus communautaires ; répartis autour de 6 budgets comptables et entre 5 agents gestionnaires. Le service doit également être attentif à l'évolution constante de la réglementation et poursuivre la mise en place d'actions nécessaires à la collectivité et ses agents, tout en s'inscrivant dans une démarche prospective des ressources humaines en fonction des effectifs et des compétences.



150
agents
pour 136 ETP
+ 2 apprentis



10 départs d'agents
(retraite, fin contrat, fin de disponibilité, mutation, démission)

13 arrivées
(ne comprend pas les agents pour remplacement de congé maladie, maternité...)



357 contrats de travail rédigés
34 % pour le service centre de loisirs,
6 % pour la crèche, 27 % pour le service gestion des déchets, 16 % pour la zone de loisirs de Hurongues et 17 % pour les divers services administratifs et culturels.

NOMINATION DES ASSISTANTS DE PRÉVENTION

La désignation d'un assistant de prévention (anciennement l'A.C.M.O.) dans une collectivité territoriale est une obligation, quel que soit le nombre d'agents. L'agent ainsi désigné reçoit de la part de l'autorité territoriale une lettre de cadrage précisant les missions qui lui sont confiées et les moyens dont il dispose pour les remplir. Après un appel à candidatures, ce sont 2 agents de la collectivité qui ont été désignés et nommés comme assistants de prévention. Leur mission est d'assister et de conseiller la collectivité dans la démarche d'évaluation des risques et dans la mise en place d'une politique de prévention des risques ainsi que dans la mise en œuvre des règles de sécurité et d'hygiène au travail afin de prévenir les dangers susceptibles de compromettre la sécurité ou la santé des agents.

Ces 2 agents, ont rapidement pris leurs fonctions : communication, visites des sites auprès des agents, recensement des trousseaux de secours des bâtiments, suivi des visites de différents sites avec l'ACFI (Agent chargé de la fonction d'inspection placé auprès du centre de gestion). Leurs missions vont maintenant se poursuivre avec la mise en place du document unique de prévention des risques professionnels et l'établissement du plan de prévention des agents.

BILAN TÉLÉTRAVAIL

Le télétravail a pu être mis en place dès le début de l'année 2019. Ce sont environ 15 conventions de télétravail qui ont été signées dans le courant 2019. Il s'agit essentiellement de demandes pour du télétravail occasionnel (environ 1 fois par mois) au domicile des agents.

Cette mise en place n'a pas nécessité d'investissement financier supplémentaire pour la collectivité puisque :

- l'accès des serveurs à distance avait déjà été déployé compte tenu des sites distants.
- les équipements informatiques nécessaires se sont avérés suffisants ou rentrent dans le programme du renouvellement des outils informatiques.

Cette mise en place a permis de préparer le terrain pour réagir rapidement à l'état de crise sanitaire en début d'année 2020 et ainsi permettre une continuité des services de la collectivité.

MISE EN PLACE DES OUTILS DÉMATÉRIALISÉS (GESTION DES ABSENCES ET FRAIS DE DÉPLACEMENTS)

Créés par le service informatique de la collectivité, ces 2 outils dématérialisés facilitent la gestion du quotidien des agents et de leurs responsables, avec un gain de temps et de transparence pour tous.

Vice-Président : Jean-Claude Picard
Binôme : Gérard Vulpas

Nombre d'agents : 5 agents représentant 3,6 ETP, dont 1 agent à mi-temps en renfort depuis fin octobre 2018

 **Christelle Bonnard** : Responsable

 Saint-Symphorien-sur-Coise

 04 78 44 37 56

 rh@cc-mdl.fr

Budget

Charges de personnel tous budgets confondus (CA 2019) : 6,2 millions d'euros

LES PISCINES ET ZONE DE LOISIRS

HURONGUES



68 798

usagers accueillis dont :
- grand public : 30 385
- scolaire : 24 476
- cours : 9 778
- associations : 4 159

ESCAP'AD



69 300

usagers dont 9 700 entrées
à l'espace forme
et 10 100 parties
de bowling

Le territoire compte 2 piscines et espaces de loisirs :

- La piscine et la zone de loisirs de Hurongues sur la commune de Pomeys exploités en régie directe (sauf le camping confié à un délégataire).
- Le centre Escap'ad sur la commune de Saint-Laurent-de-Chamousset (piscine, espace forme et bowling) exploité par une délégation de service public confié à SPASS. Une contribution est versée au délégataire pour assurer le fonctionnement (491 000 € en 2019). La CCMDL a en charge également tous les travaux d'investissements (voir p.26) et les frais de transport des élèves à la piscine.

ACCUEIL DES ÉCOLES DU TERRITOIRE DANS LE CADRE DE LA NATATION SCOLAIRE DANS LE RESPECT DES PROGRAMMES MIS EN PLACE PAR L'ÉDUCATION NATIONALE.

Pour cette saison 2019, nous avons accueilli le même nombre de classes que la saison précédente, soit 77 classes sur 2 semestres d'activité, cela représente 25 groupes scolaires publics et privés répartis sur 10 communes du Rhône et 10 communes de la Loire. Cela permet à environ 788 élèves par semaine de pratiquer cette activité.

La collectivité prend en charge les transports scolaires pour acheminer les élèves de leur école à la piscine de Hurongues pour un coût de 54 811 € pour la saison. Cela représente 2.58 € par élève par trajet.

L'ÉCOLE DE NATATION DE HURONGUES PERMET AUX ADULTES ET ENFANTS DE PRATIQUER UNE ACTIVITÉ SPORTIVE : 24 COURS PROPOSÉS SUR LA SEMAINE.

Nous proposons également des mini-stages sur les petites vacances scolaires et des cours durant la saison estivale.

JUILLET

Nous avons reconduit notre collaboration, dans le cadre du festival du livre jeune, « partir en livre » avec le service médiathèque Mot@mot, une lecture pour enfant qui s'est déroulée dans le parc de la piscine avec BIBLI-EAU-THÈQUE.

2019

SEPTEMBRE TRAVAUX DE REMISE EN ÉTAT

Les travaux de réfection et de remise en état sur le mur du bassin d'apprentissage et de reprise de l'étanchéité ont été réalisés pour corriger les malfaçons constatées pour un montant total de 257 668 €.



ZONE DE LOISIRS DE HURONGUES

Jean-Marc Goutagny, élu référent

Nombre d'agents :
10 agents

Rudy Mougey : Directeur

Commune de Pomeys

Budget

Dépenses de fonctionnement : 822 000 €

Recettes de fonctionnement : 1 046 000 €

dont 491 000 € de participation de la CCMDL et 135 000 € de la CCFE (pour les communes de Chazelles-sur-Lyon, Saint-Médard-en-Forez et Avezieux)



JEUNESSE, SPORT ET LOISIRS

Afin d'harmoniser l'exercice de la compétence jeunesse, le Conseil Communautaire a décidé son transfert à la Communauté de communes des Monts du Lyonnais au 1^{er} janvier 2019. En effet, pour les activités extra-scolaires (vacances scolaires et mercredis), la compétence était exercée par la Communauté de communes pour l'ex Communauté de communes de Chamousset en Lyonnais, par les communes pour l'ex Communauté de communes des Hauts du Lyonnais et pour les communes ligériennes. Concernant le périscolaire (temps de garderie du matin, midi et soir), la compétence est exercée par les communes sur l'ensemble du territoire. La prise de compétence au 1^{er} janvier 2019 ne concerne donc que l'extra-scolaire, sans modification des modes de gestion existants à savoir :

En régie directe (L'accueil de loisirs à S^t-Laurent-de-Chamousset « Monts p'tits loisirs », L'accueil jeune à Montrottier, Le poste de coordination enfance-jeunesse)

En associatif, avec des conventions d'objectifs et de moyens (L'accueil de loisirs géré par l'association Méli Mélo à S^t-Martin-en-Haut, L'accueil de loisirs et accueil jeune géré par la MJC de S^t-Martin-en-Haut, L'accueil de loisirs géré par la MJC de S^t-Symphorien-Sur-Coise, L'accueil de loisirs itinérant géré par le Centre Socio-Culturel des Hauts du Lyonnais, Les accueils de loisirs et accueils jeunes des communes de Virigneux, Chevrières et Grammond gérés par les AFR)



691

enfants
(430 familles, 84 700 h. enfants réalisées) à l'Accueil de loisirs situé à S^t-Laurent-de-Chamousset

15

classes différentes pour les interventions en milieu scolaire (Vélo, Cirque, course d'orientation, Rollers, Tir à l'arc, Escrime)

60

participants
aux 5 cycles de 10 séances dans le dispositif Sport/Santé

JANVIER : PRISE DE COMPÉTENCE JEUNESSE PAR LA CCMDL

Un soutien a été mis en place pour les structures du territoire organisant des accueils de loisirs pour les 3-17 ans sur les périodes de vacances et les mercredis. Le service a également apporté son aide aux actions promouvant la parentalité et l'épanouissement des enfants. Un soutien financier a aussi été établi pour les actions contractualisées avec la CAF.

PRINTEMPS : BOURSE INITIATIVES JEUNES

Cette bourse est financée par la CAF du Rhône et la CCMDL. Elle vise à encourager les jeunes du territoire en les soutenant financièrement dans leurs projets. Cette année, il y a eu 3 projets lauréats élaborés par 23 jeunes, de 12 à 17 ans, impliqués de la conception à la restitution.

ÉTÉ : 4 CAMPS ONT ÉTÉ ORGANISÉS PAR L'ACCUEIL DE LOISIRS DE 6 À 17 ANS

Au total 84 enfants ont participé à cette édition. Plusieurs thématiques ont pu être abordées : les activités aquatiques à Cublize, Koh lanta à S^t-Clément-les-Places, le Multisport à S^t-Germain-Lespinasse, et découverte de notre environnement proche à Les Halles. La météo favorable a facilité le déroulement de ces actions.

HIVER : SORTIE SKI

Nouveauté de l'année 2019, l'accueil de loisirs a proposé 7 journées ski, 6 pour les 6-12 ans et une pour les ados. Seulement 5 dates ont pu être maintenues à cause d'un manque d'enneigement. Pour autant, c'est un total de 100 enfants qui ont pu participer à ces sorties, dont 60 débutants ski, 20 débutants Snow et 20 autres débrouillards.

OCTOBRE : INAUGURATION DES LOCAUX DE L'ACCUEIL DE LOISIRS ET RÉVÉLATION DU NOM DE LA STRUCTURE : MONTS P'TITS LOISIRS

2019

L'ACCUEIL JEUNES 12-17 ANS

Situé à Montrottier, l'accueil jeunes est ouvert tous les mercredis et samedis de 14h à 17h30, tous les vendredis soir de 18h à 22h pendant la période scolaire et tous les après-midis durant les périodes de vacances scolaires. Une navette a été mise en place pour les mercredis et les vacances scolaires depuis S^t-Laurent-de-Chamousset. Dans ce lieu, les jeunes sont accompagnés dans leurs projets pour les amener à l'autonomie et l'engagement citoyen.

Vice-Président : Marie-Charles Jeanne,
Binôme : Jean-Michel Calvi

Nombre d'agents : 10

📧 Laure Dalmais : Responsable

☎ 04 74 70 58 00

✉ laure.dalmiais@cc-mdl.fr

📍 Agora, 218 Rue du Lavoir
69930 Saint-Laurent-de-Chamousset

📧 Damien Morlière :

Directeur de l'accueil de loisirs

☎ 04 78 43 20 70

✉ damien.mortiere@cc-mdl.fr

📍 8 allée des loisirs
69930 Saint Laurent de Chamousset

Budget : 216 804 €

CULTURE ET RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

Le service culturel assure la mise en place de la politique d'éducation artistique et culturelle sur le territoire, grâce au soutien de différents partenaires institutionnels (DRAC, Région, Département, Education Nationale). Il est également en charge de la coordination des projets scolaires de la CCMDL et du réseau des bibliothèques. Il a aussi la gestion des salles d'exposition de la Maison de Pays.

La commission culturelle se réunit très régulièrement pour travailler sur ces différents sujets et définir une politique commune.



3 315

élèves du territoire ont participé aux différents projets proposés par le service culturel



4 121

personnes ont visité les expositions de la Maison de Pays (expositions salles Arts et Patrimoine proposées par l'association ARPAMOLY, expositions salle Territoire gérées par la CCMDL)



50 051

personnes ont fréquenté les 24 bibliothèques à des seules fins de prêts (45 507 en 2018)

JANVIER : DÉMARRAGE DE LA PLATEFORME DE RÉSERVATIONS ET DE CONSULTATIONS DES DOCUMENTS DES BIBLIOTHÈQUES WWW.COMMONLY.FR

Début des navettes de documents entre les bibliothèques pour satisfaire les réservations des lecteurs. Prix des P'tits D'Monts : 16 bibliothèques participantes – 2152 élèves votant – plus de 300 personnes à la fête des P'tits D'Monts le 13 avril. Intégration de la bibliothèque de Ste Catherine le 28 octobre 2019.

Préparation à l'intégration des 5 bibliothèques des communes de la Loire pour le 1er semestre 2020 (Chevrières, Grammond, Maringes, Viricelles, Virigneux).

OCTOBRE – DÉCEMBRE : ACTIONS AUTOUR DE L'EXPOSITION « NOUS ET LES AUTRES »

Cette exposition nous a été proposée par le réseau TRACES (réflexions autour de la mémoire et de l'histoire des migrations). En partenariat avec la Communauté de communes des Vallons du Lyonnais, un programme d'actions s'étalant d'octobre à décembre 2019 a permis de sensibiliser différents publics sur la thématique des préjugés et du racisme : conférence, film, table-ronde. Il s'agit du premier partenariat dans le domaine culturel entre ces deux communautés de communes. Plusieurs partenaires ont été associés sur notre territoire : MFR de S^t-Laurent-de-Chamousset, Cinéma Paradiso à S^t-Martin-en-Haut, la LICRA...

Environ 300 personnes sont venues visiter l'exposition à la Maison de Pays.

2019

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION

AVEC LE DÉCAPHONE, l'une des deux écoles de musique du territoire reconnues d'intérêt communautaire, la seconde étant l'Ecole Ressource en régie directe. Cette nouvelle convention triennale (2020-2021-2022) va permettre d'aider au fonctionnement de cette association qui assure l'organisation de l'apprentissage musical sur le sud du territoire. Elle regroupe environ 230 élèves.

POURSUITE DES ACTIONS ENVERS LES ÉCOLES

La coordination des projets scolaires permet de répartir au mieux toutes les interventions proposées par la CCMDL aux établissements du territoire, en étroite collaboration avec l'Education Nationale. Ces projets sont variés : résidence d'artistes dans le cadre de la convention d'Education aux Arts et à la Culture, interventions en milieu scolaire (musique, numérique, sport), financement du dispositif « École et cinéma », chèque transport culture, spectacles vivants...



Vice-président : Jean-Michel Calvi
Binône : Marie-Charles Jeanne

Nombre d'agents : 3

Laurence Grangy
Directrice du service

Agora,

Aline Durand
Chargée de mission culture
06 30 49 69 25
culture@cc-mdl.fr

Raphaël Pin
Coordinateur du réseau des
bibliothèques
06 58 31 90 46
bibliotheques@cc-mdl.fr

Estelle Guyot
agent mis à disposition de l'association
Arpamol, gestion des salles
d'exposition de la Maison de Pays



CULTURE NUMÉRIQUE

Le numérique est aujourd'hui indispensable aussi bien dans la vie personnelle que professionnelle (présence dans chacun des métiers, dématérialisation des administrations, apparition des objets connectés...). Le service culture numérique est là pour accompagner, aussi bien les particuliers que les entreprises, les associations que les structures scolaires. Il guide chacun d'entre eux à mieux prendre en main les outils du numérique (ordinateur, tablette, téléphone) et les nouvelles technologies (impression 3D, programmation robotique ou connectée...). Le service met également à disposition du public des salles atypiques en location (amphithéâtre, plateau TV...).

L'ESPACE FABRIQUE NUMÉRIQUE, UN LIEU D'APPRENTISSAGE MÊME POUR LES ADOLESCENTS

Lieu basé sur le principe d'échanges, de partages et de créations. Cet espace a réussi à attirer les années précédentes, des adultes curieux ou passionnés de nouvelles technologies lors d'ateliers innovants (fabrication d'une imprimante 3D en kit, arrosage automatique des plantes...). Habituellement, le public des adolescents est plus difficile à attirer. Néanmoins, l'Espace a enregistré 33 inscriptions sur l'année 2019 grâce à un programme varié et original proposé principalement durant les vacances scolaires (réalisation d'une horloge numérique, modélisation et impression 3D d'instruments de musique, fabrication d'un robot aspirateur...).

Nombre de personnes impactées par les actions du service :



330 scolaires (du primaire au secondaire)

73 individuels (représentant près de 550 heures de cours)

130 seniors de plus de 60 ans sensibilisés et formés aux outils du numérique (tablette/ordinateur)

L'AIDE AUX ASSOCIATIONS, UN ACCOMPAGNEMENT MAJEUR POUR LES BÉNÉVOLES

Le territoire étant riche en associations, il convient d'aider au mieux les bénévoles qui sont au cœur de ces associations. Pour cela, le service propose à celles et ceux qui en ont besoin, un accompagnement numérique très varié (aide à la réalisation de publipostage, d'affiches de communication, d'e-mailing, de sites internet, aide à la mise en place de statistiques...). L'objectif est de guider les bénévoles vers les meilleurs outils, de les accompagner dans leurs premiers pas, et de leur donner toutes les informations utiles et nécessaires à une meilleure gestion de l'association, facilitant ainsi leur rôle de bénévole. Sur 2019, nous pouvons citer : L'association des Handicapés des Monts du Lyonnais, Les fouineurs Bédouins, la confrérie de la Noble Rosette, le réseau Entraide et Solidarité, la bibliothèque de S'-Laurent-de-Chamousset.

PORTES OUVERTES DU SERVICE, UN MOMENT DE RENCONTRES ET D'ÉCHANGES AVEC LA POPULATION

La proximité avec la population reste primordiale en tant que service public et nécessaire en milieu rural. Le service met en place régulièrement des portes ouvertes pour conserver ce lien essentiel. En 2019, deux portes ouvertes, à raison d'une demi-journée chacune, ont été organisées. Près de 170 personnes sont venues au total sur les deux manifestations ; l'une à Saint-Clément-les-Places (en juin) et l'autre à Saint-Martin-en-Haut (en octobre). Pour les animatrices, les objectifs principaux de ces journées sont de rencontrer et d'échanger avec les habitants sur les missions d'éducation au numérique via des découvertes d'ateliers comme la robotique ludique, la modélisation 3D, les créations numériques (Makey-Makey), la fabrication d'objets connectés, la vidéo fond d'incrustation...

Vice-président : Jean-Michel Calvi
Binôme : Marie-Charles Jeanne

Nombre d'agents : 3 (2,4 E.T.P.)

👤 Sandra Cernese : Responsable

📍 La Maison du Numérique

☎ 04 74 70 68 93

✉ multimedia@cc-mdl.fr

ÉCOLE RESSOURCES D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

La CCMDL souhaite démocratiser l'apprentissage de la musique et permettre au plus grand nombre de bénéficier d'un enseignement musical en facilitant l'accès de cette pratique. C'est l'essence des projets mis en œuvre par l'école de musique tel que le projet orchestre à l'école, l'aide à la direction ou encore l'intervention en milieu scolaire.

2 écoles de musique sont présentes sur le territoire :

- Le Décaphone, de gestion associative sur le bassin Sud du territoire (Saint-Symphorien-sur-Coise / Saint-Martin-en-Haut) bénéficie d'une subvention pour son fonctionnement d'environ 50 000 €
- L'École Ressource d'Enseignement Artistique en gestion directe sur le bassin Nord du territoire (Saint-Laurent-De-Chamousset).

 **224**
élèves

 **10**
professeurs

 **18**
cours proposés

Éveil pour les 5 à 7 ans • Guitare
Basse Batterie • Groupe vocal
Chant • Clarinette • Flûte traversière
Violon • Violoncelle Saxophone
Trompette • Trombone • Tuba • Cor
Percussion Cubaine
Initiation Batucada

PRATIQUE INSTRUMENTALE :

cours individuel d'instrument ou de chant avec un professeur de technique instrumentale, ce cours est complémentaire à la pratique collective, les cours de pratique instrumentale seule (sans participation aux pratiques collectives) sont autorisés avec l'obtention d'une dérogation. Durée du cours : 30 minutes par semaine.

PRATIQUE COLLECTIVE

constitution de groupes d'instrumentistes aux instruments variés, effectif : de 6 à 14 élèves de même niveau. 19 cours de pratique collective pour cette année scolaire. Durée du cours : 1h15 par semaine.

UN PARTENARIAT AVEC LES 6 ASSOCIATIONS DE DIFFUSION MUSICALE DU TERRITOIRE

DES INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

En 2019, 15 projets (dont 2 via la plateforme collaborative OAE) ont été réalisés sur 41 écoles différentes.

JANVIER – FÉVRIER

Pendant 2 semaines, les cours ont été remplacés par des ateliers animés par les professeurs de l'école de musique. Chaque atelier comporte 2 séances par semaine.

18 ateliers ont été mis en place, permettant d'ouvrir l'apprentissage musical et pédagogique sur des thèmes différents.

JUIN

" Esprit d' groupe " est une manifestation annuelle se déroulant sur deux jours qui est organisée par L'EREA. Depuis la création des pratiques collectives à L'EREA, 2019 a été la 9^e année de concert sous ce label. Cette manifestation est également marquée par un fort partenariat avec les acteurs culturels du territoire mais aussi d'autres structures indépendantes.

AVRIL

concerts des professeurs avec le Décaphone au théâtre de Coise, permettant de favoriser la collaboration entre les 2 écoles de musique.

2019



Vice-président : Jean-Michel Calvi
Binône : Marie-Charles Jeanne

Nombre d'agents : 13

Vincent Bourgain : Directeur 
vincent.bourgain@cc-mdl.fr 

Budget : 370 000€

SOLIDARITÉS ACTIVES

La CCMDL affirme son positionnement en faveur du maintien des services de proximité et agit pour conforter les solidarités locales, pour « bien vivre » à tout âge, dans les Monts du Lyonnais. La commission, qui s'est réunie 4 fois en 2019 (+ 4 groupes de travail), travaille sur ces questions et est en lien étroit avec les partenaires institutionnels et les associations locales.



9 864

demandes traitées dans les MSAP soit, en moyenne, 40 par jour



333

offres d'emploi saisies par les MSAP sur le site de la CCMDL



103 365€

de subventions allouées aux centres socio-culturels et à l'ETAIS

ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

En matière d'animation de la vie sociale, la CCMDL s'appuie sur le centre socio-culturel des Hauts du Lyonnais, le centre socio-culturel L'Equipage et l'ETAIS.

En 2019, les centres socio-culturels ont réactualisé leur projet social. Le travail s'est inscrit dans la logique du renforcement du partenariat Caf-CCMDL dans le cadre de la Convention territoriale globale (Ctg) ; les objectifs : conforter les actions qui répondent aux besoins du territoire et apporter plus de cohérence à l'échelle des Monts du Lyonnais.

Enjeux 2020 :

Accompagner le renouvellement de l'agrément d'Espace de Vie Sociale de l'ETAIS.

Faire vivre la Ctg et les partenariats pour aller vers un projet social de territoire à horizon 2023.

EMPLOI

Les entreprises du territoire recrutent, offre et demande d'emplois doivent donc se rencontrer : en mars 2019, la CCMDL et ses partenaires ont renouvelé le Forum pour l'Emploi et la Création d'Entreprises à S^{te}-Foy-L'Argentière.

En matière d'insertion socio-professionnelle, la CCMDL soutient également les 3 Missions Locales (accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire) ainsi que les Ateliers Chantiers d'insertion (subvention et soutien politique à Jardin d'Avenir, installation d'un caisson du réemploi sur la déchèterie à S^{te}-Martin-en-Haut à disposition de la Ressourcerie) et adhère au PLIE du Forez (Programme Local pour l'Insertion et l'Emploi).

AVANCÉE DANS L'ÂGE

En matière de perte d'autonomie des aînés, même si les Départements sont les principaux acteurs, la CCMDL organise ou soutient diverses actions : organisation d'ateliers informatiques (79 personnes) et de cycles sport-santé (53 personnes), participation au financement du maintien à domicile (103 220 € allouées à des structures associatives sur la base des heures effectuées au domicile des familles, des personnes âgées et des personnes en situation de handicap).

Partenaires des Conférences des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie, la CCMDL assure une cohérence des demandes de financement déposées par les acteurs locaux auprès de ces instances. En 2019, des actions spécifiques ont été déployées pour promouvoir une « alimentation santé et plaisir » pour les seniors (60 participants).

MA COMMUNE MA SANTÉ

Une dizaine de communes ayant fait part de leur intérêt autour de la question des mutuelles communales, la CCMDL a organisé en mai 2019 une information sur « Ma Commune Ma Santé » qui est un dispositif national de facilitation de l'accès à une complémentaire santé pour tous. Aujourd'hui, 22 communes de la CCMDL sont partenaires de ce dispositif : 222 foyers ont été rencontrés (dont 210 retraités) à l'automne 2019; les offres de Ma Commune Ma Santé étaient « avantageuses » (tarifs et/ou garanties) pour 140 d'entre eux, 81 ont signé un contrat de mutuelle.

Vice-Président : Marie-Luce Arnoux
Binôme : Christiane Bouteille
Trinôme : Norbert Dupeyron

Nombre d'agents :

4,6 ETP répartis sur 3 lieux

- 📍 Agora Saint-Laurent-de-Chamousset
- 📍 MSAP Saint-Laurent-de-Chamousset
- 📍 MSAP Saint-Symphorien-sur-Coise

👤 Cécile Guyot : Responsable

☎ 07 63 21 34 20

✉ cecile.guyot@cc-mdl.fr

Budget

302 551 € de subventions allouées aux acteurs du territoire

LES MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC (MSAP)

des services
de proximité,
un accueil
personnalisé

À St-Symphorien-sur-Coise et St-Laurent-de-Chamousset, les MSAP sont des lieux où la population peut s'informer et être accompagnée dans ses démarches administratives.

En 2019, 9 864 demandes ont été traitées et 1 958 usagers sont venus pour la première fois dans les MSAP.

LES AGENTS D'ACCUEIL

- facilitent l'utilisation des outils numériques et sites internet (Allocations familiales, sécurité sociale, emploi, retraites, cartes grises, impôts...),
- aident à la constitution et au suivi de dossiers ainsi qu'à la rédaction de courriers,
- orientent et mettent en relation les usagers avec l'interlocuteur compétent.
- Accompagnent les usagers dans leurs démarches de recherche d'emploi : aide à la réalisation de CV et lettres de motivation, lien avec les offres d'emplois locales diffusées sur le site Internet de la CCMDL.

Grâce aux outils de visio-conférence, de nombreux rendez-vous à distance ont été organisés :

- > 496 rendez-vous avec la CPAM,
- > 330 avec la Caf du Rhône
- > 127 avec la MSA

L'accès au Droit est également une dimension importante :

- > 242 personnes accueillies en rendez-vous conseil avec une avocate,
- > 87 rendez-vous avec le conciliateur de justice
- > 6 usagers accompagnés par la FNATH.

Un accès libre aux ordinateurs (scanner+ imprimante) est proposé :

- > 2 822 personnes les ont utilisés
- > 12 cycles d'initiation aux démarches administratives en ligne

FÉVRIER

La CARSAT a organisé localement des permanences pour rencontrer 12 personnes dans le cadre du plan de reclassement de l'entreprise Meubles Grange.

FÉVRIER

Des ateliers d'aide à la réalisation de CV ont été mis en place en amont du Forum pour l'emploi et la création d'entreprises. L'accompagnement individuel sur les CV et lettres de motivation est possible sur rendez-vous (10 accompagnements en 2019).

MARS

Nouveaux horaires d'accueil : afin d'harmoniser l'offre de services, la MSAP à St-Laurent-de-Chamousset ouvre 2 demi-journées supplémentaires et celle à St-Symphorien-sur-Coise a augmenté son amplitude horaire sur le temps méridien.

MAI

La DGFIP a tenu une permanence dans chacune des MSAP : environ 130 personnes ont été accompagnées pour leur déclaration d'impôts sur le revenu.

DÉCEMBRE

Afin de garantir la qualité du service aux usagers, différentes formations ont été suivies tout au long de l'année par les agents d'animation (CAF, CARSAT, MSA, ANTS, FEPEM) ainsi qu'un cycle complet de formation en décembre pour finaliser la labellisation France Services.

2019

De nouvelles permanences sont accueillies depuis 2019 au sein des MSAP : FNATH, médiation familiale, permanences conseil du Parc Eco Habitat et du CAUE à St-Laurent-de-Chamousset.

AOÛT À NOVEMBRE

Suite à leur candidature, **les 2 Maisons des services ont été labellisées France services le 15/11/2019**. Les opérateurs nationaux signataires de la convention cadre France Services sont : CARSAT, Pôle Emploi, MSA, CAF, CPAM, DGFIP, Ministère de l'intérieur, Ministère de la justice, La Poste. Les partenariats devraient donc se renforcer.



**France
services**

Liberté
Égalité
Fraternité



PETITE ENFANCE

Le rôle du service est d'accompagner les structures de la petite enfance du territoire ainsi que des actions autour de la parentalité et l'accueil des enfants en situation de handicap ou à besoin spécifique. Il gère également la crèche Les Gargalous à Chevrières, crèche de 36 places en gestion directe. La participation de la CCMDL pour équilibrer le budget s'élève à 172 000 €.

Vice-Président : Marie-Luce Arnoux
Binôme : Christiane Bouteille
Trinôme : Norbert Dupeyron

Nombre d'agents :
19 agents dont 16 à la crèche de Chevrières

📍 Laure Dalmais : Responsable du service

☎ 04 74 70 58 00

✉ laure.dalmais@cc-mdl.fr

📍 Carole Broussard : Directrice crèche des Gargalous (Chevrières)

☎ 04 77 36 47 33

✉ carolle.broussard@cc-mdl.fr

Budget :
Crèche de Chevrières : 172 000 €



166

places de garde réparties sur 8 établissements



300

assistants maternels



773 218 €

de subventions versées aux associations et aux SPL



467 861 €

de recettes liées au Contrat Enfance Jeunesse CAF



5

maisons d'assistants maternels (MAM)



3

relais d'assistants maternels (RAM)



1

lieu d'accueil enfants/parents itinérant (LAEP)

JANVIER

Au terme d'une DSP de 2008 à 2018, changement du mode de gestion et création de la SPL (Société Publique Locale) des Monts du Lyonnais. Cette structure gère 4 établissements du territoire offrant 60 places d'accueil (Brullioles/Montrottier, Brussieu, Sainte Foy l'Argentière et S'-Laurent-de-Chamousset).

DÉCEMBRE

Présentation des nouvelles conventions d'objectifs et de gestion liant la collectivité et les associations gestionnaires prenant appui sur le nouveau contrat enfance jeunesse (2019-2022) signé avec la CAF du Rhône

2019

AVRIL

Mise en place, à la crèche de Chevrières, d'une modulation du nombre de places suivant les heures et les périodes de l'année, permettant ainsi d'optimiser la gestion financière de la structure en restant au plus près du besoin des familles

MOBILITÉ



114 bénéficiaires du Transport Solidaire des Monts du Lyonnais (79% de personnes de plus de 65 ans), 11 016 km parcourus du 1^{er} septembre au 31 décembre 2019



107 salariés (de 18 entreprises différentes), interrogés sur leurs pratiques de mobilité. 50 sur 107 seraient prêts à modifier leurs pratiques de mobilité pour aller vers une mobilité plus durable



2 nouveaux véhicules achetés en remplacement des anciens pour les activités des services Enfance, Jeunesse, Sports et Loisirs (1 minibus 9 places et 1 fourgon 7 places aménagé) Disponibles à la location pour les associations

TRANSPORT SOLIDAIRE DES MONTS DU LYONNAIS

Le Transport Solidaire des Monts du Lyonnais s'adresse à des personnes en grande difficulté pour se déplacer répondant à des critères très précis : aucun moyen de déplacement au sein du foyer, des conditions de ressources très modestes, âgées ou en situation de handicap ou d'invalidité ou au RSA... Depuis le 1^{er} septembre 2019, ce service est déployé sur les 32 communes de la CCMDL.

Pour faire connaître ce dispositif au plus grand nombre, les agents du Service Mobilité ont rencontré toutes les secrétaires des Mairies du territoire. D'autre part des réunions d'information ont été organisées avec une dizaine de structures sociales sur le dernier trimestre 2019 afin que les acteurs sociaux puissent orienter les potentiels bénéficiaires vers ce service.

Concrètement, le futur usager doit retirer un dossier en Mairie, qui, après avis du Maire ou du CCAS, est envoyé au Service Mobilité. Si tous les critères sont remplis, ou après passage éventuel devant un comité d'arbitrage, l'usager reçoit les documents de transport lui permettant de se déplacer 10 fois par mois (ou 4 fois pour les enfants) moyennant un prix de 2 €.

Ce service permet aux personnes d'aller faire leurs courses, de se rendre à des rendez-vous de santé ou autre et ainsi rompre l'isolement.

ÉCOLES ET ÉCO-MOBILITÉ

« Les enfants d'aujourd'hui sont les citoyens de demain »

Introduire la question de la mobilité à l'école répond à plusieurs enjeux :

- Réduction des émissions de polluants pour un environnement plus sain
- Promotion des modes actifs et bénéfiques pour la santé
- Développement de l'autonomie et des compétences
- Augmentation de la sécurité aux alentours des établissements scolaires
- Sensibilisation à une mobilité durable dès le plus jeune âge

C'est pourquoi la CCMDL, dans le cadre du projet PEnD-Aura+, s'est donnée pour objectif de devenir une structure ressource et d'accompagner les établissements scolaires volontaires dans leurs réflexions et projets d'éco-mobilité. Fin 2019, 4 écoles ont initié des actions.

Le déplacement des personnes en situation de vulnérabilité est une préoccupation de la collectivité depuis longtemps. Elle a pu poursuivre cette politique grâce au dispositif PEnD-Aura+, appel à projet pour lequel la CCMDL a été retenue. Ce programme permet également au territoire de bénéficier de subventions conséquentes issues des certificats d'économie d'énergie pour impulser un changement de comportement pour une mobilité plus respectueuse de l'environnement.

AUDIT DU TERRITOIRE

En juillet et août 2019, un audit de terrain a été réalisé dans les bourgs des 32 communes de la CCMDL. Ainsi les infrastructures et équipements de mobilité tels que les arrêts de bus, les stationnements cyclables, les points stop, ou encore les cheminements piétons ont été répertoriés et géo référencés. Ce travail permet de connaître l'offre présente sur le territoire. Il va faciliter notre compréhension des pratiques de mobilité quotidienne des habitants dans la perspective de futures actions. L'objectif est de capitaliser ces données et de les valoriser pour que tous puissent y avoir accès afin d'encourager la transition vers une mobilité plus verte.

Vice-Présidents :

Marie-Luce Arnoux (mobilité sociale)
Bernard Chaverot (mobilité durable)
Gérard Vulpas
(aménagement du territoire)
Marie-Charles Jeanne
(flotte de véhicules sports & loisirs)

Nombre d'agents :

3 (2,3 ETP)
Parc Éco Habitat
AGORA St Laurent de Chamousset pour
le transport solidaire à la demande
uniquement

Marie-Pierre Guicherd @

Responsable

04 72 66 14 30 📞

mobilite@cc-mdl.fr 📧



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le territoire des Monts du Lyonnais est engagé depuis 2012 dans de nombreuses démarches en faveur de la transition énergétique. La CCMDL a pour objectif d'ici 2050 de devenir un territoire à énergie positive (TEPOS), c'est-à-dire un territoire qui consomme autant d'énergie qu'il n'en produit de façon renouvelable et locale. Le Parc Éco Habitat est la structure emblématique de la politique de Transition du territoire C'est l'outil opérationnel de la stratégie TEPOS qui s'articule autour de 2 axes :

- La maîtrise de l'énergie (conseil aux particuliers sur la rénovation, promotion de la mobilité douce comme le co-voiturage...)
- Le développement des énergies renouvelables (solaire photovoltaïque et thermique, bois énergie, biogaz issue de la méthanisation, éolien...)



11%

Part de production locale d'énergie renouvelable des Monts du Lyonnais (Chiffre année 2015 : 848 GWh de consommation et 94 GWh de production)



542

Nombre de ménages ayant reçu un rapport personnalisé incluant des préconisations techniques et une simulation financière pour leur projet de rénovation par un conseiller du Parc Éco Habitat.



0€

Prix à payer pour un ménage qui bénéficie d'un accompagnement neutre et indépendant pour son projet de rénovation dans les Monts du Lyonnais.

L'ÉLABORATION DU PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

En continuité à son élaboration au cours de l'année 2018, le Plan Climat Air Énergie Territorial a vu son programme d'actions finement étudié tant sur l'aspect humain que financier afin de s'assurer qu'il corresponde aux réalités et moyens du territoire.

JANVIER-AVRIL

Co-élaboration du plan grâce à de nombreux ateliers de concertation avec un panel large d'invités

AOÛT

Dépôt du projet de PCAET pour avis auprès de :

- La Mission Régionale de l'Autorité environnementale (aucune remarque)
- L'État (avis favorable)
- La Région (avis favorable)

JANVIER 2020

Adoption définitive du PCAET 2019-2025 des Monts du Lyonnais après prise en compte des remarques émises par les institutionnels et la population

NOVEMBRE-DÉCEMBRE

Consultation publique sur le projet avec 3 réunions publiques

MAI

Adoption d'un projet de PCAET

2019

Vice-Président : Bernard Chaverot
Binôme : Philippe Garnier

Nombre d'agents :
5 agents

📍 Parc Eco Habitat

👤 Thomas Robert : Directeur

☎ 04 72 66 14 30

✉ parc-ecohabitat@cc-mdl.fr

Budget :

614 993€ dont 532 100€
subventionné
(TEPCV, ADEME, RÉGION...)

LE CONTRAT DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La Communauté de communes des Monts du Lyonnais fait partie des 61 lauréats de 2019 aux contrats de transition écologique (CTE). Ceux-ci traduisent les engagements environnementaux pris par la France (Plan climat, COP21, One Planet Summit) au niveau local. Ils se veulent être des outils au service de la transformation écologique de territoires volontaires, co-construits à partir de projets locaux, entre les collectivités locales, l'État, les entreprises, les associations...

Une réunion de lancement a eu lieu le 14 novembre 2019.

LE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

ÉNERGIE SOLAIRE

Un cadastre solaire a été officiellement inauguré le 14 mars 2019. Gratuit et à disposition des particuliers, des entreprises et des collectivités, il permet de tester le potentiel de chaque toiture située sur le périmètre de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais. Il permet aussi de recenser les artisans expérimentés et fiables afin de réduire les cas d'éco-délinquance ou arnaques.

Rendez-vous sur : <https://cc-montsdulyonnais.insunwetrust.solar/>

ÉOLIEN

Dans la continuité du travail amorcé en 2018, le gisement éolien a été réaffiné avec la société MW Energies. Avec un gisement faible mais existant, le territoire est doté de 3 sites avec du potentiel pour du grand éolien (mât de 100 m). 2 communes sur 3 sont prêtes à étudier davantage cette idée mais la proximité des élections municipales a empêché de lancer des études plus poussées (mât de mesure...). En octobre 2019, une réunion d'information dédiée aux élus communaux a été l'occasion d'échanger avec les Maires de Violay et de Joux, porteurs du projet éolien des Monts d'Éole.

BIOGAZ

En 2019, le projet de station-service distribuant du BioGNV a bien avancé. Un dimensionnement technique a été calé et un maître d'œuvre pour les travaux retenu. La station se situera sur un terrain appartenant à la CCMDL sur la zone de Croix Chartier à St-Denis-sur-Coise, à 100 m de l'unité de méthanisation Méthamoly qui injecte dans le réseau GRDF du Biogaz issu de résidus agricoles et alimentaires du territoire.

Début de fonctionnement de cette station prévu au 2^e semestre 2020.

LES 10 ANS DU PARC ÉCO-HABITAT

Le 5 octobre 2019, la fête des 10 ans du Parc Éco Habitat a permis de rassembler environ 200 personnes autour de conférences, ateliers, stands et fut l'occasion de présenter un nouveau logo et les trois grands domaines d'actions de ce Service Public de la Transition Écologique : Bâtiment, Énergie et Mobilité.



BÂTIMENT pour une rénovation durable et performante, le Parc Éco Habitat a été historiquement et continue d'être :

- **Une plateforme de rénovation de l'habitat :** accompagnements gratuits, neutres et indépendants par des conseillers spécialisés en rénovation de tous les habitants des 32 communes de la CCMDL dans leurs projets d'amélioration énergétique de leurs logements.
- **Un centre de formation pour les professionnels :** En 10 ans, c'est plus de 760 professionnels du bâtiment qui ont suivi une formation ou participé à des soirées techniques sur l'écoconstruction.
- **Un centre de ressources pour tous sur le bâtiment durable :** un accès au public à une documentation technique et institutionnelle en matière de rénovation.



ÉNERGIE pour la production locale d'énergies renouvelables, avec de nombreuses initiatives accompagnées :

- **La SAS Monts Énergies :** société citoyenne et locale de production d'énergie renouvelable créée début 2018 pour développer le solaire photovoltaïque. En 2019, la toute jeune société a monté de nombreuses installations de 9 kWc et a reçu l'aide de la CCMDL pour sa communication, sur l'approche des communes et des entreprises.
- **Le cadastre solaire :** un outil en ligne, gratuit, à destination des habitants et entreprises pour évaluer le potentiel de production de sa toiture (voir plus loin).
- **Des ateliers sur l'autoconsommation :** des ateliers sur le solaire photovoltaïque et thermique afin de produire respectivement son électricité et son eau chaude sanitaire. 6 ateliers ont été organisés en 2019 avec l'association Ateliers Verts du Solaire et ont permis de former une soixantaine de personnes.
- **Les unités de méthanisation :** valoriser le biogaz (généré à partir de déchets périssables) sous forme de carburant, chaleur ou électricité. Un véritable potentiel pour un territoire agricole.



MOBILITÉ pour des déplacements durables et alternatifs, grâce à :

- **Un lieu d'information et de découverte de l'éco-mobilité pour se renseigner et se familiariser avec des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle :** cars, vélos à assistance électrique, éco-conduite, covoiturage, autostop participatif, pédibus, ... pour les utiliser au quotidien
- **Un projet de station-service distribuant du BioGNV** en cours de montage en partenariat avec plusieurs transporteurs du territoire, des garagistes et le service de la CCMDL chargé de la collecte des ordures ménagères.

HABITAT

Vice-Président : Gérard Vulpas
Binôme : Jean-Marc Goutagny
Trinôme : Hervé Michel

Habitat

Nombre d'agents : 1 agent (0,4 ETP)
Parc Eco-Habitat

👤 Myriam Guinand : Responsable

☎ 04 72 66 24 13

✉ habitat@cc-mdl.fr

Le service habitat a pour mission d'assister les élus dans la mise en place d'une politique de l'habitat structurante et adaptée aux besoins du territoire. En 2019, la CCMDL a finalisé l'élaboration du programme d'actions du Programme Local de l'Habitat (PLH) et a arrêté un premier projet en conseil communautaire.



16 000
logements



14 000
ménages



85%
résidences principales

La CCMDL a lancé en 2018 l'élaboration du premier Programme Local de l'Habitat des Monts du Lyonnais.

Diverses réunions et temps forts ont eu lieu en 2019 afin d'élaborer un programme d'actions adapté au territoire et pour finaliser l'élaboration du projet de PLH :

MARS

Journée d'ateliers où étaient invités les élus, les services de l'État (DDT, ANAH), du Département, de la Région et de la CCMDL, les bailleurs sociaux publics, les associations, les banques, le conseil de développement, l'EPORA, la CAF, l'ARS, le CAUE et les professionnels du logement comme les agences immobilières ou les promoteurs. L'objectif de cette rencontre était l'élaboration du programme d'actions du PLH. Un premier groupe de travail a été créé le matin pour échanger sur la construction neuve, la maîtrise foncière, la programmation de l'offre et la qualité de la production. L'après-midi, un second groupe de travail a étudié les interventions à envisager au sein du parc de logements existant.

JUILLET

Premier arrêt du PLH en conseil communautaire

SEPTEMBRE-OCTOBRE

Consultation des 32 communes de la CCMDL sur le projet de PLH arrêté. Tous les avis des communes ont été favorables. Trois communes ont formulé des remarques.

NOVEMBRE

Deuxième arrêt du PLH en conseil communautaire avec prise en compte des avis et remarques des communes. Par la suite, ce projet de PLH a été transmis au Préfet pour avis. L'approbation est prévue pour mars 2020.

MAI

- Réunion du comité de pilotage pour valider le programme d'actions du PLH et les moyens associés (humains et financiers)
- Réunion du comité partenarial pour présenter et échanger sur le programme d'actions

2019

APPLICATION DU DROIT DES SOLS (ADS)

 **508**
demandes d'autorisation
d'urbanisme instruites :

278 permis de construire
11 permis d'aménager
9 permis de démolir
42 permis modificatifs
5 transferts de permis
147 déclarations préalables
16 certificats d'urbanisme opérationnel

L'activité du service mutualisé de la CCMDL a augmenté substantiellement en 2019. En effet, les communes ont adressé 12 % de dossiers de plus qu'en 2018. Cela est un signe de la reprise économique dans le secteur de la construction.

L'équipe a été partiellement renouvelée et comporte 3 agents plus la directrice.

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT)

Le SCOT des Monts du Lyonnais a été approuvé pour la 1^{re} fois le 11 octobre 2016. En 2019, il nous fallait achever la procédure de modification n°1. Celle-ci visait avant tout à réintégrer les 7 communes ligériennes (Châtelus, Chevières, Grammond, Maringes, S^t-Denis-sur-Coise, Viricelles, Virigneux) et introduire la commune rhodanienne de Ste Catherine au schéma opposable, mais aussi à adapter le cadre aux nouveaux projets (essentiellement du domaine économique). En parallèle, de nombreuses communes ont été accompagnées pour mettre leur document d'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme (PLU) ou carte communale) en compatibilité avec le Scot initial.

DÉCEMBRE 2019 – FÉVRIER 2020

Consultation des personnes publiques associées : État et mission régionale d'autorité environnementale Auvergne Rhône-Alpes, Région, Départements Rhône et Loire, Chambre de commerce et d'industrie métropolitaine, Chambres de métiers et d'artisanat Rhône et Loire, Chambres d'agriculture Loire et Rhône, syndicats porteurs de Scot voisins... mais aussi CDPENAF, INAO, Centre national de la propriété forestière...

JANVIER – FÉVRIER

Consultation du public avec 4 permanences du commissaire enquêteur

MARS

Approbation de la modification n°1 du Scot dans une version prenant en compte la plupart des remarques des structures consultées, du public et du commissaire enquêteur.

MAI

Lancement de la modification n°1 du SCoT des Monts du Lyonnais

SEPTEMBRE

Arrêt d'un projet de modification du Scot

2018

2019

DÉCEMBRE

Arrêté du Président sur les modalités d'organisation de l'enquête publique, suivi de la publicité et des affichages réglementaires

2020

Vice-Président : Gérard Vulpas
Binôme : Jean-Marc Goutagny
Trinôme : Hervé Michel

Instruction / ADS

Nombre d'agents : 3 agents (2 ETP)

Irène Chillet : Instructrice principale ☎

04 78 19 80 61 ☎

urbanisme@cc-mdl.fr ✉

Pluvy (annexe) 📍

Budget global (y compris le personnel) : 102 000 € (financé par les communes)

SCOT

Nombre d'agents : 1 agent

Hélène Gautron : Directrice ☎

04 78 19 80 61 ☎

helene.gautron@cc-mdl.fr ✉

Pluvy 📍

Budget d'études : 22 500 €

GESTION DES DÉCHETS

La collecte des ordures ménagères (OM) et des emballages ménagers recyclables, est effectuée sur l'ensemble du territoire, par les agents de la CCMDL.

Le service Gestion des Déchets est en charge de la collecte des ordures ménagères (sacs noirs) et des emballages ménagers recyclables (sacs jaunes, colonnes de verres et papiers) et du transport des déchets collectés (sacs noirs et sacs jaunes) vers les centres de traitement : centre d'enfouissement et centre de tri.

Il doit également s'occuper du traitement de l'ensemble des déchets collectés via des filières dédiées. Il a aussi la gestion et l'exploitation des 2 déchèteries du territoire : S^t-Martin-en-Haut et Montrottier

De plus, une convention a été passée entre la CCMDL et la CCFE, afin de permettre l'accès à la déchèterie à Chazelles-sur-Lyon aux habitants des communes ligériennes et limitrophes à la CCFE.

JANVIER

Intégration de la collecte des OM des communes ligériennes à la CCMDL (collecte assurée auparavant par la CCFE)

FÉVRIER

Arrêt de la collecte en porte à porte sur la commune de Larajasse. Mise en place de points de regroupement répartis sur l'ensemble de la commune

MARS

Renouvellement du camion tracteur qui effectue le transfert des OM et des sacs jaunes vers les centres de traitement

OCTOBRE

lancement de l'étude sur la tarification incitative sur le territoire

SEPTEMBRE

28 colonnes verre et 25 colonnes papiers (115 244.40 €TTC) viennent compléter celles livrées en 2018 sur le territoire, pour un renouvellement total du parc soit au total 122 colonnes pour le verre et 113 colonnes pour le papier

2019

SUR L'ANNÉE

acquisition de 65 bacs OM et 65 bacs de tri, mise aux normes de la déchèterie communautaire à Saint-Martin-en-Haut suite à un contrôle ICPE, suivi des aides financières apportées aux administrés pour l'achat de composteurs et de broyeurs



17 091 t

de déchets collectés et traités dont :

- 6 022 t d'ordures ménagères,
- 724 t sacs jaunes
- 548 t journaux et magazines,
- 1111 t de verres
- 8 685 t déchèteries



1 818 300

sacs poubelles (noirs et jaunes) commandés (+ 171 300 qu'en 2018) et distribués pour 73 393 € TTC.



62€

c'est le montant de la part de la redevance ordures ménagères payé par les usagers

NOVEMBRE

Passation d'un nouveau marché pour le tri des emballages : au 1^{er} janvier 2020 la CCMDL travaillera avec le nouveau centre de tri de PAPREC, configuré pour un passage à l'extension des consignes de tri

DÉCEMBRE

Mise en place d'une convention entre la CCMDL et la CCPA, pour permettre l'accès aux habitants de Brussieu à la déchèterie à Courzieux

Vice-Président : Bernard Chaverot
Binôme : Fabrice bouchut
Trinôme : Jean-Jacques Vray

Nombre d'agents :
14 titulaires, et 4 contractuels

📧 Barbara Pecile : Responsable
✉️ gestion-dechet@cc-mdl.fr

Budget :
Collecte, transfert, traitement, gestion globale des déchèteries : 4 132 281 €

ASSAINISSEMENT ET RIVIÈRES



16

ouvrages de traitement
(stations d'épuration)



5423

abonnés à
l'assainissement collectif



9 entreprises avec conventions
spéciales de déversement

Depuis 2011, la Communauté de communes est en charge de la compétence assainissement sur les 10 communes de l'ex. CCHL. L'exploitation des ouvrages et des réseaux est déléguée à Suez par délégation de service public.

Depuis plus d'un an, la commission assainissement travaille sur l'extension de la compétence assainissement collectif à l'ensemble de son territoire. Ce transfert sera effectif au 1^{er} janvier 2020 et permettra une mise en commun des moyens et des dépenses. Les enjeux financiers et techniques sont considérables car la réglementation est de plus en plus contraignante. Beaucoup de travaux seront nécessaires pour se mettre en conformité.

Ce transfert s'accompagne d'une nécessité d'harmoniser les tarifs. Cette harmonisation a été prévue sur 5 ans et devrait permettre de dégager les ressources nécessaires pour tenir nos engagements.

JUIN

Démarrage des travaux de la station d'épuration de Duerne par le groupement d'entreprises SYNTEA/LACASSAGNE (montant prévu 770 029 € HT)

DÉCEMBRE

- Travaux d'amélioration de la station d'épuration de St Symphorien sur Coise : attribution du marché au groupement SOGEA/ROUSSET/LACASSAGNE/AD HOC ARCHITECTURES pour un montant de 2 182 820 € H.T
- Attribution du marché d'exploitation de l'ensemble des réseaux et stations d'épuration à l'entreprise SUEZ, à compter du 1^{er} janvier 2020

2019

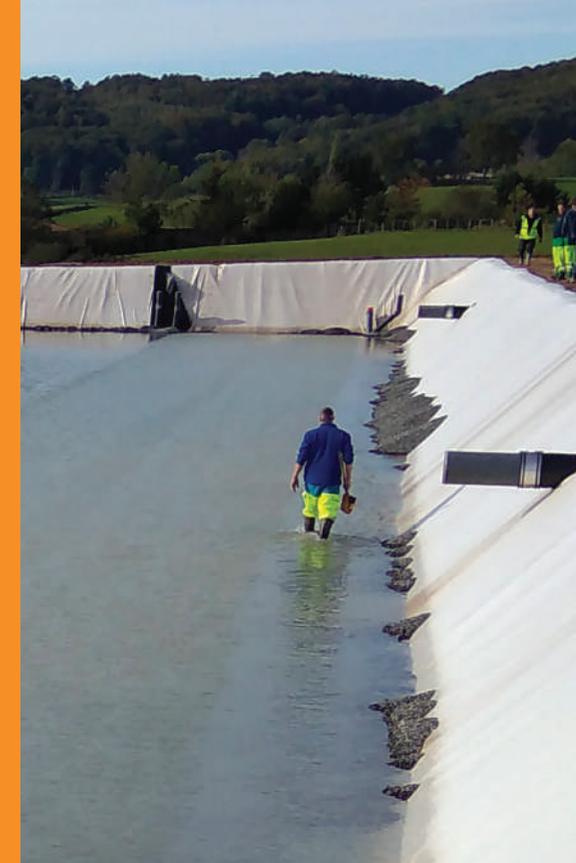
SUR L'ANNÉE

Étude préalable au transfert de la compétence assainissement collectif, travail avec le bureau d'études Jean-Raphaël Bert, et les élus des communes

LA COMPÉTENCE RIVIÈRES GEMAPI ET HORS GEMAPI

est également assurée par la CCMDL qui l'exerce à travers l'adhésion à 6 syndicats de rivières. Les contributions à ces syndicats (SIMA Coise, Syndicat Brévenne Turdine, Syndicat Loise Toranche, Syndicat du Garon, Syndicat de l'Yzeron, Syndicat du Gier) représentent un montant de 313 000 € dont 195 000 € au titre de la partie GEMAPI.

Aussi la CCMDL a instauré la taxe GEMAPI et a fixé le produit attendu à 105 000 €.



Vice-Président : Norbert Dupeyron
Trinome : Michel Bonnier, Pierre Varliette

Nombre d'agents :
2 : 1 technicienne et 1 adjointe chargée de la gestion budgétaire et administrative

Aurélie Chavaren : Responsable

Maison de l'intercommunalité
04 78 44 37 51
assainissement@cc-mdl.fr

Budget Assainissement :
dépenses fonctionnement : 788 024 €
recettes de fonctionnement : 1 658 453 €
dépenses investissement : 1 758 668 €
recettes d'investissement : 2 232 231 €

Vice-Président : Pierre Varliette
Binôme : Marcel Berne

Nombre d'agents :
4 agents : 2.3 ETP

📧 **Éric Villevielle** : Responsable

📍 Maison de l'intercommunalité
batiment@cc-mdl.fr

Budget :
1,638 millions de travaux répartis
sur 8 budgets différents

BÂTIMENT – PATRIMOINE

Le service bâtiment a pour mission la gestion et le suivi de l'ensemble du patrimoine bâti communautaire. Il assure, en collaboration avec chaque référent nommé des bâtiments, l'organisation des contrôles réglementaires, des interventions d'entretien et petit travaux d'investissement.

2019 a été une année de finalisation d'anciens dossiers (contentieux volets roulants de l'AGORA, reprise malfaçons murs 2^e bassin d'Hurongues) mais aussi d'émergence de nouveaux investissements pour la CCMDL comme par exemple le lancement du projet de démolition de la « Maison Gonzales » à Souzy (réalisation des diagnostics et le recrutement de la Maîtrise d'œuvre pour des travaux programmés sur 2020), le démarrage de la construction de 6 ateliers à vocation économique, l'aménagement des nouveaux locaux de la Trésorerie à S^t-Symphorien-sur-Coise, le remplacement de la machinerie et la modernisation de l'espace bowling sur S^t-Laurent-de-Chamousset.



1 350 000 €
de projets et travaux
d'entretien réalisés



340 000 €
de dépenses de
fonctionnement global :
fluides, maintenance,
contrôles
réglementaires, espaces
verts, entretien des
locaux (hors centres
aquatiques et CMA)



33
bâtiments
sur 14 communes

GENDARMERIE À S^T-SYMPHORIEN- SUR-COISE

mise en place
d'amplificateurs du réseau
GSM (40 000 €TTC)

ANCIEN RESTAURANT JACQUES CŒUR À BRUSSIEU

travaux de séparation des
2 lots pour mise à la
location (9 500 €TTC)

CRÈCHE LES GARGALOUS À CHEVRIÈRES

plantation de
végétaux (arbres)
pour lutter contre la
chaleur, remise en
état de la clôture et
mise en place de 2
climatisations dans les
salles d'évolutions
(30 000 €TTC)

AUBERGE DU MOTTET À MARINGES

reprise totale du
carrelage au sol
de la cuisine et de
l'escalier intérieur
accédant au
logement
(17 000 €TTC)

TRÉSOR PUBLIC

Aménagement des
nouveaux locaux
dans l'ancienne
gendarmerie de
S^t-Symphorien-
sur-Coise, en
coordination avec
la DGFIP
(70 000 €TTC)

DÉCHÈTERIE À ST MARTIN EN HAUT

modification de la
clôture autour du bassin
de rétention, mise en
place de blocs béton
sur la zone déchets
verts (25 000 €TTC)

2019

RÉSIDENCE D'ENTREPRISES « LES ROCHES »

À S^T-SYMPHORIEN-SUR-COISE
construction de 6 ateliers (80 à 300 m²)
à vocation économique avec une
livraison prévue au 1^{er} semestre 2020
pour un montant d'investissement
de plus de 2 millions €TTC. Ces
ateliers seront ensuite proposés par le
service économique soit à la location
soit à la vente.

CENTRE MÉDICAL DE L'ARGENTIÈRE CUISINE CENTRALE À S^TE-FOY-

L'ARGENTIÈRE
reprise complète du
réseau d'eau chaude
et mise en place d'un
adoucisseur
(25 000 €TTC)

RÉNOVATION DU CENTRE DE LOISIRS ESCAP'AD

En avril, lors de la fermeture technique,
remplacement des éclairages subaquatiques par
du led. En août, changement de la machinerie du
bowling devenue obsolète (116 000 €TTC) suivi
en décembre par la modernisation de l'espace
bowling avec la reprise de l'éclairage, du parquet,
des murs et plafonds ainsi que la signalétique
extérieure (35 000 €TTC). Inauguration du nouveau
bowling le 13 décembre 2019.

VOIRIE ET GESTION DES Z.A.



924 km
de voies
communautaires



59
Chantiers



1,3 millions €
de budget

Le rôle du service est d'élaborer, mettre en place et suivre les programmes annuels de voirie communautaire. Un travail d'intégration de l'ensemble des voiries sur le Système d'Information Géographique (SIG) est en cours. Communiquer auprès des habitants sur les différents chantiers est également important. Ce travail du service est validé par la commission et les élus municipaux assurent le suivi des travaux réalisés sur le périmètre de leur commune. Une collaboration étroite entre commission économie et voirie est établie aussi bien sur l'entretien que sur les projets d'aménagements des différentes Z.A. de la CCMDL.

DE JANVIER À MAI

Déplacement sur l'ensemble des chantiers pour chiffrage et présentation des projets avec l'entreprise retenue pour réaliser les travaux d'entretien de voirie sur l'année 2019.

MARS

Visite des Z.A. de Croix Chartier, Grange Eglise, Les Plaines et Bellevue ainsi que la voie Douce qui relie S^t-Symphorien-sur-Coise à la zone de Loisirs de Hurongues.

DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE

Réalisation des différents travaux voirie par l'entreprise COLAS

2019

DE FÉVRIER À JUILLET

aménagement de la place de Verdun, travaux faisant l'objet d'une consultation spécifique et réalisés par l'entreprise EUROVIA.

DE JUILLET À SEPTEMBRE

Aménagement de la grande rue à Chambost-Longessaigne travaux faisant l'objet d'une consultation spécifique et réalisés par l'entreprise EIFFAGE

**NUMÉRISATION DE
TOUTES LES VOIES
COMMUNALES
SUR LE SIG**

En 2017, suite à la décision du transfert des voiries communales à la CCMDL, les communes ont travaillé conjointement avec nos services pour recenser l'ensemble de leurs voies communales sur des plans préalablement fournis par le service SIG. Pour permettre la numérisation de ces données, deux stagiaires ont été recrutés en renfort du service SIG en 2018. Les données numérisées ont subi diverses étapes de vérifications et de corrections. Depuis octobre 2019, la dernière étape de vérification de la numérisation de toutes les voies communales sur le SIG a débuté sur plusieurs communes. Ce travail permet d'identifier clairement les irrégularités

domaniales ainsi que les divergences d'interprétation entre les communes. Cela nécessite un rendez-vous personnalisé avec chaque commune pour échanger et ensuite intégrer les modifications. Cela se poursuivra sur l'année 2020.

L'ensemble de ce travail présente divers avantages :

- Faire un inventaire ainsi qu'un archivage de la mémoire pour la CCMDL et pour la commune
- Faciliter la gestion du patrimoine
- Aider à définir la compétence communautaire

Une procédure de mise à jour entre commune et CCMDL sera établie pour actualiser cette base de données à partir de 2021.



Vice-Président : Patrice Carteron

Trinome : Isabelle Goubier
et Jean-Claude Picard

Nombre d'agents :
2 pour 1 ETP

Pascal Redon : Directeur

Maison de l'intercommunalité

04 78 44 37 50

technique@cc-mdl.fr

TOURISME

Au 1^{er} janvier, les Offices de Tourisme de la Vallée du Garon, des Balcons du Lyonnais et des Monts du Lyonnais ont fusionné pour intégrer l'Office de Tourisme Intercommunautaire des Monts du Lyonnais. Après quelques mois de préparation, les agents se sont organisés pour mettre en œuvre nos actions collectives.

L'OTI conventionne également avec la CC du Pays de l'Arbresle et celle des Vallons du Lyonnais pour valoriser l'ensemble de la destination « Monts du Lyonnais ».

UNE PLATEFORME DE TÉLÉDÉCLARATION DE LA TAXE DE SÉJOUR

Au 1^{er} janvier 2019, une réforme de la taxe de séjour a été mise en place. Elle implique de nouvelles tarifications, notamment pour les hébergements non classés. Devant la complexité imposée aux hébergeurs pour le recouvrement de la taxe de séjour la CCMDL a déployé une plateforme de télédéclaration sur le site www.montsdulyonnais.taxesejour.fr. Les hébergeurs, via leur compte peuvent déclarer chaque mois leur nuitées et bénéficier d'outils leur facilitant le calcul de la taxe à facturer aux visiteurs. À noter qu'un outil de déclaration en ligne des nouveaux meublés touristiques est également disponible depuis 2019 à l'adresse www.declaloc.fr.



24 300

visiteurs dans nos points d'accueil (à S^t-Martin-en-Haut, S^t-Symphorien-sur-Coise et S^t-Laurent-de-Chamousset)



40 000 €

investis en 2019 pour commencer à renouveler notre communication



203

adhérents : professionnels du tourisme et associations du territoire

NOUVELLE IDENTITÉ GRAPHIQUE ET UN FILM POUR LA DESTINATION MONTS DU LYONNAIS

Depuis le mois de février la destination Monts du Lyonnais s'est dotée d'une nouvelle identité graphique. Un logo, une charte graphique ainsi qu'une stratégie faisant la part belle au digital ont été réalisés par une agence de communication spécialisée.

Le 26 novembre à l'espace Jean Carmet de Mornant. Le film de destination « l'échappée douce » a été projeté pour la première fois. Il est possible de le visionner sur le site

www.montsdulyonnaistourisme.fr



GÉOCACHING DANS LES MONTS DU LYONNAIS DISPONIBLE DEPUIS OCTOBRE 2019

Les Gnôlus : Comme leur nom l'indique, ces êtres sont issus d'une expérience de distillerie... On ignore à ce jour si l'alambic était homologué, ni même si les ingrédients distillés étaient bien d'chez nous. Ce qui est sûr, c'est que ce n'était pas de la cerise ! Les Gnôlus ainsi créés se sont alors multipliés et beaucoup ont eu le temps de s'échapper, avant que l'on ne parvienne à stopper la machine infernale...

Voici le point de départ du scénario qui entrainera les joueurs à la découverte de 12 parcours dont 4 sur la CCMDL (Brussieu, Montrottier, S^t-Martin-en-Haut, S^t-Symphorien-sur-Coise). Des personnages décalés mettent en avant les thèmes emblématiques de notre territoire. Les visiteurs devront résoudre des énigmes les amenant à découvrir une cache finale où ils pourront récupérer un badge pour leur collection. En pratique, ils doivent télécharger application gratuite et se laisser guider par les indications une fois au départ d'un parcours. Plus d'informations sur le site internet dédié www.lesgnolus.fr

Vice-Président : Jérôme Banino

Binôme : Catherine Lotte

Nombre d'agents :

5 agents dont 4 mis à disposition de l'Office de Tourisme Intercommunautaire des Monts du Lyonnais.

👤 Réjane Le Méhauté et Arnaud Lajarge :
Co-responsables

📍 Maison de Pays à Saint Martin en Haut
Office de Tourisme à St Symphorien sur Coise
Agora à Saint Laurent de Chamousset

Contacts :

📞 04 78 48 64 32 – Maison de Pays

04 74 70 58 08 – Agora

04 72 24 00 35 – S^t-Symphorien-sur-Coise

✉ tourisme@cc-montsdulyonnais.fr

www.tourisme.cc-montsdulyonnais.fr

2019

AGRICULTURE ET FORÊT



4 km
de haies plantées,
composées de 22
essences différentes



9
diagnostics
emprunte
carbone d'élevage
(Cap2eR) réalisés

9 591 T



de déchets verts pouvant être valorisés
sur les Monts du Lyonnais et alimentés
par les agriculteurs, professionnels, communes
et particuliers (chiffre issu de l'étude
« valorisation du gisement de déchets verts du
territoire » qui s'est terminé fin novembre).

2019 s'inscrit dans la continuité des actions menées les années précédentes, mais est également marquée par le lancement de nouveaux projets : programme de plantation de haies « Plantons dans les Monts » et projet de valorisation des déchets verts du territoire. L'inauguration du nouvel atelier de transformation de fruits Terr'écit et le démarrage des travaux de la fromagerie AlterMonts sont aussi l'aboutissement de projets collectifs novateurs. Du côté Forêt, le projet d'aménagement d'une desserte forestière dans le massif des Bois d'Armont et du Sapiné à Montrottier se concrétise avec la définition des tracés.

MARS LANCEMENT DES APPELS À CANDIDATURES « PLANTONS DANS LES MONTS » ET CAP2eR

12 agriculteurs ont pu bénéficier de l'aide de la CCMDL pour planter des haies bocagères en bordure de parcelles. Au total 4 km de haies qui ont été plantées et 22 essences différentes. Les haies limitent l'érosion de sols, retiennent l'eau, apportent de l'ombre aux animaux et accueillent la biodiversité. À l'intérêt agronomique des haies s'ajoute un rôle de production de bois et même de fruits. Les haies bocagères rendent donc de nombreux services, facteurs de résilience face au changement climatique. La CCMDL finance l'achat des plants ainsi que l'accompagnement technique réalisé par la Fédération de chasse du Rhône (FDCRML) pour la formation à la plantation et l'entretien. Des interventions auprès de l'école primaire de Montrottier et en classe de Bac PRO CGEA (élevage) de la MFR de Saint Laurent de Chamousset, ont permis de présenter le rôle de la haie. Ils ont ensuite aidé 5 agriculteurs à planter leurs haies. En novembre, une journée technique sur les haies a rassemblé près de 150 agriculteurs et étudiants (Partenaires : Chambres d'agricultures, Syndicats de Rivière, FDCUMA 69, FDCRML).

SEPTEMBRE POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DE LA FROMAGERIE ALTERMONTS

La fromagerie Bio collective est portée par 4 fermes laitières des Monts du Lyonnais et a été accompagnée par la CCMDL. Historiquement, près d'une cinquantaine de laiteries/fromageries se trouvaient sur le territoire. L'implantation d'AlterMonts sur la Zone d'activité de Croix Charretier à Saint-Denis-sur-Coise, marque un renouveau avec une ambition de produire un fromage de type meule. Les motivations des agriculteurs sont de mettre en avant des pratiques de production agro-écologique et centrées sur la valorisation de l'herbe, mais également de créer un lien fort avec les consommateurs du territoire.

NOVEMBRE JOURNÉE ÉLEVAGE ALIMENTATION ET TERRITOIRE

Cette journée a permis de réunir une quarantaine d'agriculteurs, porteurs de projets et techniciens agricoles pour échanger sur l'évolution de l'élevage dans les Monts du Lyonnais et de la dynamique de transmission/installation. En soirée suite à la conférence de Paul Ariès, le débat a été ouvert avec les consommateurs sur l'importance de l'élevage pour le territoire et sur les filières alimentaires dites équitables. (Partenaires : ADDEAR, Réseau des AMAP, Solidarité Paysan)



Vice-Président : Philippe Bonnier
Binôme : Daniel Fol
Trinôme : Patrice Carteron

Nombre d'agents : 1 ETP
(0,8 agriculture - 0,2 forêt + convention)

Marina Bouchut ☺
Agora 📍

Budget agriculture
dépenses réalisées : 144 124 €
Budget forêt
dépenses réalisées : 23 045 €

Partenariat :
Chambre d'agriculture 69 et 42,
ADDEAR 69 et 42,
marque collective Le Lyonnais,
CRPF

2019

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Compétence phare, le développement économique s'exerce à travers l'aménagement des zones d'activités, 4 projets d'extensions à plus ou moins long terme en cours sur le territoire représentant une superficie d'environ 9 ha.

L'année 2019 est marquée par une diversité d'actions, de manifestations et de présence à des salons pour mettre en avant l'attractivité du territoire.

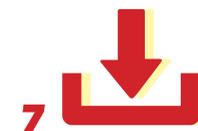
La commission Économie s'est réunie 3 fois en 2019.



+100
entreprises, créateurs-repreneurs accompagnés par le service économie. (projets de création-reprise, la recherche de locaux et de terrains, les aides financières et les projets de transmission)



205 000 €
de subventions de la CCMDL et de l'État attribuées pour les projets de création-reprise et développement des entreprises commerciales et artisanales, soit 34 entreprises bénéficiaires



7
entreprises artisanales installées sur les zones d'activités.

FONCIER ET IMMOBILIER ÉCONOMIQUE

Les zones d'activités

Grange Église 1 et 2 Saint-Symphorien-Sur-Coise :

Acquisition terrain pour l'extension du Bassin. Autorisation environnementale en cours.

Croix Chartier Saint-Denis-sur-Coise :

Acquisition terrain pour extension et aménagement de la tranche 3. Accompagnement et implantation de 3 entreprises (Ste CMB, Ste TVES, Altermonts). Suivi du projet installation d'une station GNV en lien avec le Parc Éco Habitat.

Villedieu Chevrières :

Accompagnement et installation de 2 entreprises (Mickaël CIZERON, Ste RESOTEC). Acquisition terrain PALLANDRE.

Sainte-Catherine :

Projet d'aménagement en lien avec la mairie et accompagnement d'un prospect (garage JANORAY).

Plat Paris Duerne :

Accompagnement et suivi de l'implantation pour l'entreprise JS METAL.

Les Plaines Saint-Martin-en-Haut :

Finalisation des travaux voirie et signalétique.

Bellevue Souzy :

Vente d'un terrain à l'entreprise CHABERT (menuiserie). Extension, acquisition des terrains à l'indivision BEAU, lancement de l'étude avec le cabinet REALITE et rencontre avec le Département et les concessionnaires. Vente d'une parcelle de terrain à l'entreprise PROVOL pour réalisation de leur station de pré-traitement.

Croix Grand Borne Saint-Laurent-de-Chamousset :

Rendu de l'étude du bureau REALITE avec présentation de deux scénarios d'aménagement. Rencontre avec le Département et les concessionnaires.

Les Auberges Longessaigne :

Installation du SDMIS.

La Parlière Saint-Genis -l'Argentière :

Accompagnement au projet de développement de 2 entreprises (Le Joint Technique et INDICIA). Réfection du bassin de rétention.

Bourry Prébendes Sapins Haute-Rivoire :

Accompagnement au projet de développement des entreprises PRISMAFLEX ET BIONATIS. Déplacement de l'impasse des teinturiers.

Les bâtiments

Café Restaurant le Mottet à Maringes :

Travaux de réfection des sols cuisine et lancement de l'étude pour projet d'aménagement de la cour.

Hôtel d'entreprises Grange Église :

Taux d'occupation de 88 %. Travaux sur les ateliers 2 et 3 suite au départ d'AVEMIS.

Les Roches à Saint-Symphorien-sur-Coise :

Construction du bâtiment d'activités économiques de 1 200 m² comprenant 6 lots modulables de 100 à 300 m² Haute Performance Énergétique.

Jacques Cœur Brussieu :

Contrat de location avec promesse de vente avec CLINIC de la Moto.

Pépière AXONE à Saint-Clément-Les-Places :

2 nouvelles implantations en 2019. Taux d'occupation à 100 % pour les ateliers et 95 % pour les bureaux.

Vice-Président : Jean-Louis Casse
Binôme : Guy Saulnier
Trinôme : Jérôme Banino

Nombre d'agents : 3 ETP d'agent de développement et 1 ETP en direction et assistance.

📧 Laurence Grangy : Directrice

✉️ economie@cc-mdl.fr

📞 Cécile Grannochia – Commerce-Artisanat
04 74 70 58 00

✉️ marine.allain@cc-mdl.fr

📞 Catherine Couty – Foncier-Immobilier
04 78 44 37 53

✉️ catherine.couty@cc-mdl.fr

📞 Lise Pertreux – Foncier-Immobilier
04 74 70 58 00

✉️ lise.pertreux@cc-mdl.fr

ANIMATION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

COMMERCE-ARTISANAT

Le programme OCMR 2017/2019, c'est près de 1 000 000 € de fonds publics mobilisés sur ce programme de 3 ans. Signe de la politique volontariste de l'intercommunalité de soutenir le tissu commercial et artisanal. Près de 90 % de subventions allouées à l'investissement, l'OCMR est concentrée sur les aides directes aux entreprises.

DES ACTIONS POUR LA PROMOTION ET L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

12 MARS

Matinale Entreprises ISARA. Qualité et sécurité des aliments. 15 entreprises agro-alimentaires présentes, 22 participants.

29 MARS

Forum pour l'emploi à Ste Foy l'Argentière. 188 visiteurs, 32 entreprises, 130 offres d'emplois et 12 recrutements dans les 3 mois.

4 JUIN

Journée équipe ISARA Conseils à Pluvy

12/13 JUIN

Salon des entrepreneurs à Lyon. Présence avec ENVIE D'AIR.

13 SEPTEMBRE

Séminaire ADERLY à Pluvy.

27 NOVEMBRE

CCI BUSINESS à Pluvy en partenariat avec la CCI et le CEML.

2019

20 MARS

Cession d'infos à des porteurs de projets à RONALPIA Lyon (incubateur dans les métiers de l'économie sociale et solidaire)

16 MAI

Rencontre et visite du technopôle Alimentec à Bourg en Bresse.

5 JUIN

Forum de l'entrepreneuriat à S'-Étienne en partenariat avec ENVIE D'AIR.

19/20 JUIN

Présence au CIEL à Lyon CCI. (Carrefour de l'immobilier d'Entreprises). 1^{er} commercialisation du site des roches.

17 SEPTEMBRE

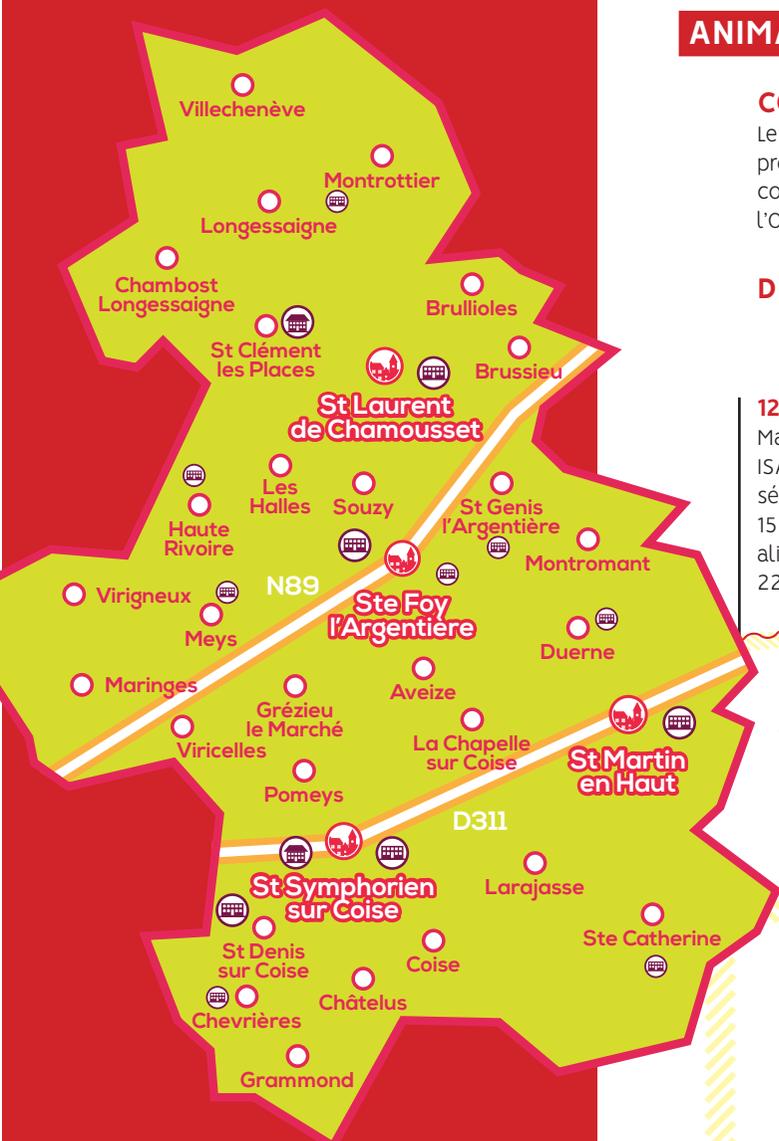
Visite de l'incubateur ISARA et rencontre avec des incubés.

PARTENARIATS :

- **ADERLY – Agence de Développement de la Région Lyonnaise** : pour l'implantation de nouvelles entreprises.
- **Fédération OSER** : pour le développement du commerce et de l'artisanat de proximité.
- **CEML – Club d'entreprises des Monts du Lyonnais** : pour répondre collectivement à un besoin et faire réseau : rencontre réseau, réunion petit-déjeuner RH, atelier thématique, --adhérents.
- **RDI – Rhône Développement Initiative.**

OBJECTIFS 2020

- Bâtiment Les Roches à Saint-Symphorien-sur-Coise lancement de la commercialisation.
- Lancement de l'étude sur le parcours résidentiel des entreprises en création et en développement dans les Monts du Lyonnais en vue du repositionnement de la pépinière AXONE à Saint-Clément-Les-Places.



Centre bourg : tous services



Zone d'activités



Résidence et pépinière d'entreprises

ÉLUS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES MONTS DU LYONNAIS 2019

RÉGIS CHAMBE Président

GÉRARD VULPAS

1^{er} vice-président
Délégué à l'urbanisme et
l'habitat

JEAN CLAUDE PICARD

2^e vice-président
Délégué à l'administration
générale et aux RH

BERNARD CHAVEROT

3^e vice-président
Délégué aux ordures
ménagères et à la transition
énergétique

JÉRÔME BANINO

4^e vice-président
Délégué au tourisme

PIERRE VARLIETTE

5^e vice-président
Délégué aux bâtiments
et patrimoines.

MICHEL BONNIER

6^e vice-président
Délégué aux finances

MARIE LUCE ARNOUX

7^e vice-présidente
Déléguée aux solidarités
actives et à l'enfance

PHILIPPE BONNIER

8^e vice-président
Délégué à l'agriculture
et aux forêts

MARIE-CHARLES JEANNE

9^e vice-présidente
Déléguée à la jeunesse
sport et loisirs

JEAN-MICHEL CALVI

10^e vice-président
Délégué à la culture

NORBERT DUPEYRON

11^e vice-président
Délégué à l'assainissement

PATRICE CARTERON

12^e vice-président
Délégué à la voirie

JEAN-LOUIS CASSE

13^e vice-président
Délégué à l'économie

13 COMMISSIONS

Michel Bonnier
AVEIZE

Pascal Fichet
BRULLIOLES

Catherine Lotte,
Michel Venet
BRUSSIEU

Marie-Luce Arnoux
CHAMBOST-
LONGESSAIGNE

Marc Benes
CHATELUS

Norbert Dupeyron
CHEVRIÈRES

Philippe Bonnier
COISE

Jean-Claude Picard
DUERNE

Patrice Carteron
GRAMMOND

Marcel Berne
GRÉZIEU LE MARCHÉ

Nicolas Mure,
Gilles Chaverot
HAUTE RIVOIRE

Christiane Bouteille
LA CHAPELLE SUR
COISE

Fabrice Bouchut,
Jean-Michel Calvi
LARAJASSE

Isabelle Goubier
LES HALLES

Bruno Goujet
LONGESSAIGNE

François Dumont
MARINGES

Philippe Garnier
MEYS

44 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Marie-Charles Jeanne
MONTROMANT

Bernard Chaverot,
Michel Gouget
MONTROTTIER

Jean-Marc Goutagny
POMEYS

Guy Saulnier
SOUZY

Daniel Fol
ST CLÉMENT LES
PLACES

Jean-Louis Casse
ST DENIS SUR COISE

Christian Rivoire
ST GENIS
L'ARGENTIÈRE

Pierre Varliette,
Yvette Bretonnier
ST LAURENT DE
CHAMOUSSET
Régis Chambe,

Nathalie Fayet,
Michel Bonnard,
Monique Chardon
ST MARTIN EN HAUT

Jérôme Banino,
Sylvie Thouvenin,
Agnès Grange,
Bruno Thiollier
ST SYMPHORIEN SUR
COISE

Michel Guillarme,
Gérard Vulpas
S^{TE} FOY L'ARGENTIÈRE

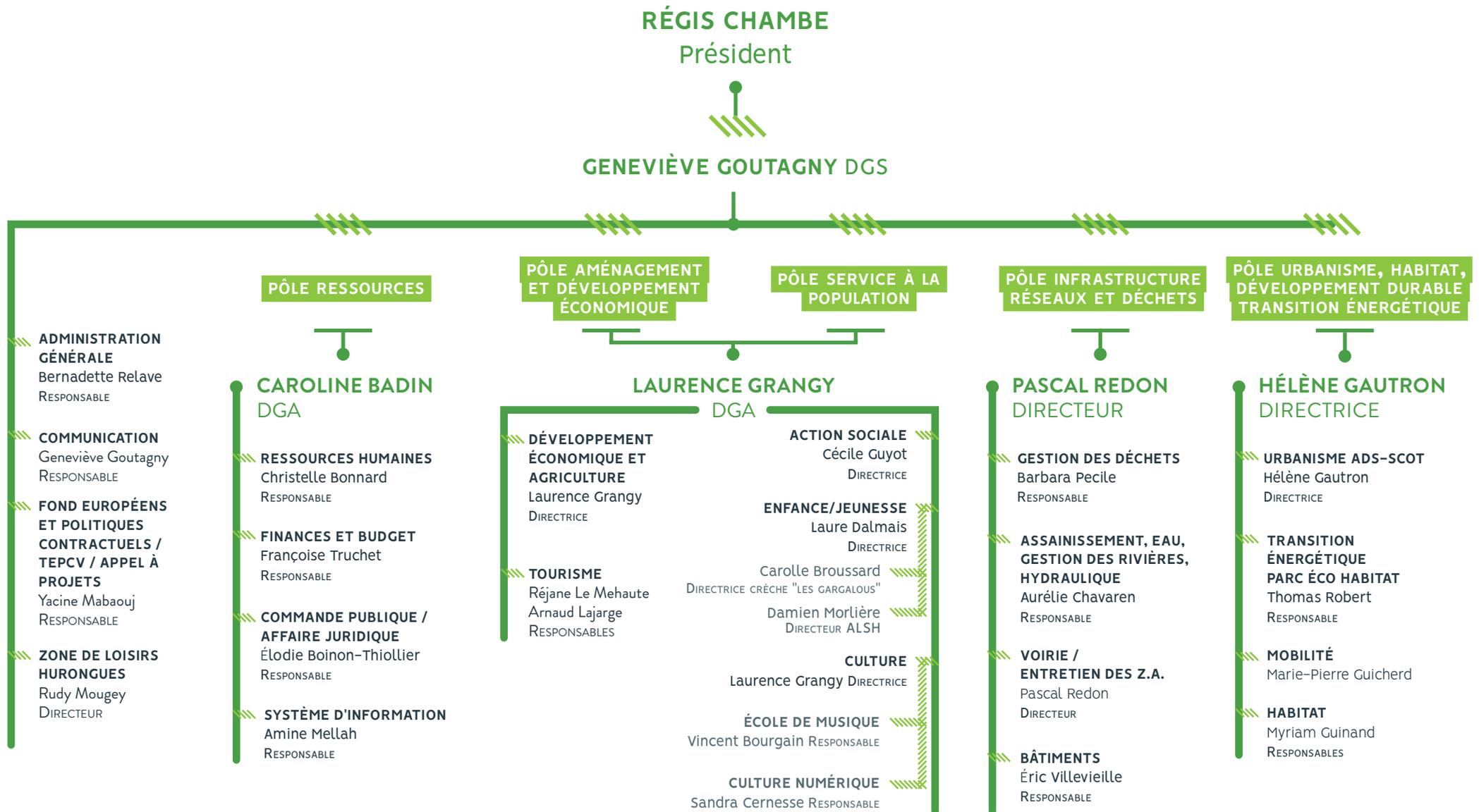
Pierre Dussurgey
S^{TE} CATHERINE

Bernard Chazelles
VILLECHENÈVE

Jean-Jacques Vray
VIRICELLES

Hervé Michel
VIRIGNEUX

ORGANIGRAMME 2019



LOCALISATION DES SERVICES



-  Crèche
-  Centre aquatique
-  Accueil de loisirs
-  Centre de transfert
-  Centre technique
-  Déchetterie
-  Résidence d'entreprises
-  Maison du numérique
-  Maison de Service Au Public
-  École de musique
-  Office du tourisme
-  Parc Éco Habitat
-  Siège